

CENADEP**NIZA****SOMO**

RESEAU RESSOURCES NATURELLES / RRN
PROGRAMME PPP –NIZA

Projet de recherche dans le cadre des industries extractives en RDC

**« Les conditions de vie et de travail des creuseurs artisanaux
de diamant de la Ville de Mbuji Mayi »**

*Exploités par les sponsors, asphyxiés par des taxes fictives, les creuseurs artisanaux
sont des esclaves du temps moderne.*

**Par Jean-Baptiste LUBAMBA
Directeur chargé de la Communication et
de la Recherche au CENADEP**

CAE**Ground Work****AOUT 2006**

1. Introduction générale.

La République Démocratique du Congo, RDC figure parmi les grands pays producteurs et exportateurs du diamant au monde. En 2003, la République Démocratique du Congo occupait la troisième place dans le classement mondial des pays producteurs de cette pierre précieuse.

Selon les statistiques publiées dans le rapport annuel 2004 du Centre d'Evaluation d'Expertise et de Certification du Congo, CEEC, la RDC a exporté, toute production confondue (artisanale et industrielle), 27,1 millions de carats pour une valeur de 642,7 millions de dollars américains en 2003. Tandis qu'en 2004, elle a produit 29,9 millions de carats pour une valeur de 727,5 millions de dollars américains, soit une croissance de 13 % en valeur et 10 % en carats.

En 2005, les exportations de la RDC se sont élevées à 20 236 590,43 carats pour une valeur de 578 644 158,45 dollars américains dont le prix moyen est de 28,58 Usd, selon le rapport annuel du CEEC.

Les exportations officielles de diamant de 2003 à 2005 se présentent de la manière suivante :

	Valeur en million de Carats 2003	Valeur en millions de carats 2004	Valeur en million de carats en 2005	Valeur en millions de dollars en 2003	Valeur en millions de dollars en 2004	Valeur en million de dollars en 2005
Production artisanale	19,2	22,1	26,8	524,1	616,7	793,6
Production industrielle	7,9	7,8	4,8	118,6	110,8	78,5
Total	27,1	29,9	31,6	642,7	727,5	872,1

Source CEEC.

Malgré son profil de scandale géologique, avec d'incommensurables gisements dans son sous-sol, la RDC n'est nullement un paradis. Il n'est non plus un enfer. Mais, ce qui est vrai, ses habitants vivent dans une pauvreté extrême et cela est perceptible même dans les zones d'exploitation minière où la pauvreté et la richesse se côtoient paradoxalement.

Lors de la rencontre régionale des organisations de la Société civile de la RDC en février 2006 autour du thème : « *Les industries extractives du secteur minier en RDC* », Monsieur Ingele Ifoto, Ministre des Mines ne s'est pas empêché

d'affirmer que la RDC a toujours vécu le paradoxe que représentent des populations entières vivant dans des conditions infrahumaines sur des espaces scandaleusement riches en ressources naturelles¹.

Après le règne et l'effondrement du cours de cuivre, la Gécamines confrontées à de nombreux problèmes a cessé d'être la poule aux oeufs d'or de la RDC. C'est maintenant l'ère du diamant qui a sonné. A ce jour, cette pierre constitue le poumon de l'économie congolaise, en dépit des difficultés éprouvées par la Miba (Minière de Bakwanga) la seule entreprise qui exploite encore le diamant de façon industrielle.

La très controversée Sengamines- une autre société d'exploitation de diamant à Mbuji Mayi, née dans les contours flous liés au paiement de la facture de la guerre de la RDC au Zimbabwe a fait long feu. Créée en 2000, celle-ci a cessé ses activités en mars 2005 en jetant dans la rue au moins 1.200 employés et qui sont retournés dans l'exploitation artisanale.

En 2004, malgré les exportations réalisées par la Miba, 70 % des exportations officielles de diamant provenaient du secteur artisanal, indique la revue annuelle de l'industrie des diamants publiée en 2005. Cette même situation s'est aussi observée en 2005 si on se réfère aux statistiques publiées annuellement par le CEEC..

Environ 90 % de l'actuelle production du diamant de la RDC provient des provinces du Kasai Occidental (Tshikapa) et du Kasai Oriental dont Mbuji-Mayi constitue un grand centre d'extraction et de production.

Selon le rapport de la Miba, l'espace Kasaien a produit de façon industrielle au cours de 5 dernières années, 30,6 millions de carats soit 28 % tandis que la production artisanale au cours de cette même période s'élève à 79,6 millions de carats, soit 72 %.

¹ Ingele Ifoto : Discours prononcé à l'occasion de la rencontre régionale des organisations de la société civile, février 2006, p.8

Voici comment se présente la situation comparée des exportations de la production artisanale dans l'espace Kasaien.

Année	Carats	Valeur us	Valeur moyenne us/carats
2001	11.842 914	202 975.456	17,14
2002	16.174.451	320.730.411	19,82
2003	19 141.474	524.120.836	27,38
2004	22.119.173	616.657.355	27,88

Source : CEEC.

La ville de Mbuji- Mayi et ses environs regorgent plus de 200.000 creuseurs artisanaux de diamant sur un total de 708.000 recensés par le Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining (SAESSCAM) sur l'ensemble du pays.

Le CEEC et d'autres sources avancent même le chiffre de 1 millions de creuseurs de diamant sur l'ensemble du pays. Toutefois, il est difficile de connaître leur nombre réel étant donné qu'ils évoluent dans un secteur informel difficilement contrôlable et en plus, ils sont réputés pour leur résistance à obéir aux institutions publiques.

En principe, tout creuseur doit avoir un permis d'exploitation ou carte de creuseur qui coûte 25 dollars américains, mais un responsable de la Division provinciale des Mines à Mbuji Mayi nous a affirmé que seulement moins de 10 % en disposent.

Pourquoi nous nous intéressons à cette catégorie de personnes ? La réponse est toute simple : *Les creuseurs artisanaux de diamant constituent en amont un maillon important dans la chaîne de production et d'exportation du diamant en RDC actuellement.*

Sans leur travail, les exploitations du diamant seraient insignifiantes et la RDC ne serait pas classée dans le rang de grands pays producteurs du diamant.

Mais, à bien regarder leurs positions dans la pipe-line de la production de diamant, l'on doit vite se poser de questions : *Comment se fait que les premiers à toucher cette richesse, ne sont pas si riches ? Pourquoi et comment vivent-ils dans des conditions inhumaines alors qu'ils produisent la richesse ? Pourquoi ils ne bénéficient pas de cette exploitation ?*

C'est ces interrogations qui motivent entre autre cette enquête initiée par le Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire, CENADEP avec l'appui financier de NIZA et aussi avec le concours de formateurs de Somo et de Ground Work pour voir comment renverser la tendance en proposant de pistes de solutions durables.

1.1. Durée de enquête

La réalisation de ce travail sur terrain a pris pratiquement un mois, soit de mi-juin 2006 à mi-juillet 2006. Elle a été faite aussi bien à Mbuyi Mayi qu'à Kinshasa.

1.2. Objectifs de l'enquête

Il est inconcevable et même révoltant que les creuseurs artisanaux marchent à pied, se promènent même à moitié nu, dorment dans des taudis, mènent une vie de misère, clochardisés à outrance, pendant que les responsables des comptoirs, les négociants, les transformateurs vivent dans l'opulence parfois la plus scandaleuse.

L'objectif de cette étude est d'arriver à planifier des actions concrètes de sensibilisation et de lobbying dans une zone où plusieurs zones d'influence de la chaîne logistique pour que les conditions de vie de creuseurs s'améliorent, qu'ils jouissent pleinement de leurs richesses en améliorant leur environnement socio-économique.

Enfin de compte, des campagnes de sensibilisation doivent être menées en direction des creuseurs artisanaux eux-mêmes en vue de réveiller leur conscience afin de les amener à se regrouper en coopératives ou en associations pour mieux défendre leurs droits vis-à-vis de l'Etat et des autres intervenants du secteur. Ces derniers doivent tout faire pour faire bénéficier aux creuseurs des conditions de vie et de travail dignes et meilleures par rapport aux richesses qu'ils produisent.

1.3. Le projet de l'enquête.

Le projet de l'enquête se résume dans l'interrogation suivante : « **Quelles sont les conditions de travail et de vie des creuseurs artisanaux de diamant à Mbuyi-Mayi ?** »

Il y a aussi d'autres sous questions susceptibles d'enrichir encore notre recherche, à savoir : *Comment assurent-ils l'éducation de leurs enfants et la survie de leurs familles ?*, *Quels sont les contenus du panier de la ménagère de*

Mbuji Mayi ?, *Quel est le coût de la vie ?*, *Quelles sont leurs conditions socio économiques et environnementales ?*, *Comment se fait leur prise en charge en cas de maladie ?* *Qu'est-ce qu'ils gagnent après un dur travail ?*, *Quels sont les risques de leur métier ?...* Ce sont là autant de questions que nous avons tenté de répondre tout au long de cette étude.

1.4. Limitation du sujet.

L'enquête s'est principalement limitée dans la seule ville de Mbuji Mayi et ses environs qui sont un grand réservoir du diamant congolais et où s'exerce une grande activité de production de diamant.

D'autres sources à Kinshasa oeuvrant dans ce secteur ont été aussi interrogées pour avoir des informations susceptibles d'enrichir notre étude. D'une manière générale, l'enquête a porté essentiellement sur la catégorie de personnes appelées : « **creuseurs artisanaux de diamant à Mbuji Mayi** ».

1.5. Comment cette question a été abordée ?

La question de ressources naturelles est au centre de tous les enjeux actuellement en RDC et compte tenu de l'importance de ce sujet, nous avons pensé qu'il a été mieux indiqué de l'aborder avec des personnes expérimentées dans ce domaine et qui travaillent sur terrain.

Pour ce faire, deux personnes ont mené cette enquête au niveau de Mbuji Mayi. Ils ont interrogé 30 creuseurs artisanaux, 5 groupes de creuseurs de 8 à 10 personnes et 20 trafiquants ainsi que des responsables des comptoirs, des experts, le personnel de la Miba et autres responsables des structures étatiques, la communauté locale, des ONG.

Cela ne nous a pas empêché de faire une descente sur terrain, notamment à Mbuji Mayi et dans ses environs dans le but de recueillir d'autres informations utiles pour cette étude.

Mais, les autres catégories notamment les pouvoirs publics (Ministère des Mines, CEEC...) ont aussi été interrogés à Kinshasa.

1.6. Les données de la recherche.

Les données de la recherche sont conçues à travers une série de questions qu'on s'est posée pour avoir des réponses en rapport avec notre sujet Nous voulions avoir certaines informations sur les éléments suivants :

- Quelles sont les modes d'exploitation de diamant à Mbuji Mayi ?

- Quels sont les différents risques du métier ?
- Quelles sont les heures et les conditions de travail des creuseurs ?
- Comment vivent les creuseurs artisanaux en famille ?
- Quelle est la production journalière, annuelle de chaque creuseur ?
- Quel est le circuit de vente du diamant ?
- Est-ce que les creuseurs se procurent-ils des produits finis de leur production ?
- Est-ce que les creuseurs sont-ils organisés en association, en syndicat, en coopérative ?
- Est-ce que l'état garantit leur profession et leur sécurité ?
- Quels sont leurs rapports avec les services de l'état, les négociants, les comptoirs ?

1.7. Les sources de données.

Pour réaliser cette enquête, plusieurs sources ont été contactées pour avoir une série d'information sur cette question. Parmi les sources contactées nous pouvons citer :

- Les creuseurs artisanaux eux-mêmes,
- Les négociants ou trafiquants,
- Le Ministère des Mines,
- Le Centre d'Evaluation, d'Expertise et de Certification, CEEC,
- Le Réseau Ressources Naturelles, RRN,
- Le Groupe d'Appui aux Exploitants de Ressources Naturelles , GAERN
- Les comptoirs d'achat de diamant à Mbuji Mayi,
- Le Service d'assistance et d'encadrement du Small Scale Mining) et l'encadrement des mineurs artisans, SAESSCAM,
- La Fédération Congolaise d'Or et de Diamant, FECODI,
- Les rapports et autres publications des ONG NIZA, PAC Canada, CENADEP et d'autres structures...
- Les rapports sur le processus de Kimberley
- La communauté locale
- Les autorités politico administratives locales
- La Miba
- Les experts et chercheurs
- La presse

2. Méthodes de recherche.

2.1. Documentaire.

Pour rassembler certaines données en rapport avec notre sujet de recherche, nous avons menée une démarche tendant à interroger certains documents (rapports annuels, mémorandum, dépliants, discours et autres écrits) au niveau du Ministère des Mines, de CEEC, de CAMI, de SAESSCAM et de la FECODI. Tous ces documents sont repris dans la rubrique bibliographie en annexe du travail.

Nous avons également compulsé aussi bien la presse audio-visuelle qu'écrite afin de relever tout ce qui a été produit au sujet de l'exploitation artisanale de diamant à Mbuji Mayi.

Les rapports des ONG internationales telles que NIZA, PAC Canada, Global Witness, des points focaux de RRN et de l'ONG GAERN ont été consultés et largement exploités.

Le Code minier de la RDC a été aussi visité pour noter ce que dit le législateur en rapport avec l'exploitation artisanale de diamant en RDC. Il s'agit notamment des dispositions concernant la sécurité, l'hygiène, l'environnement et enfin la réglementation de ce secteur..

Enfin, l'internet nous a livré pas mal d'informations en rapport avec notre travail.

Toutes ces informations nous ont permis de bien cerner cette question pour mieux l'aborder.

2.2. Recherche sur terrain.

En journalisme, on peut appeler cela « le reportage ». Mais, dans le cas qui nous concerne, il s'agit clairement d'une descente sur terrain. C'est ainsi que nous avons effectué une descente sur le site d'exploitation à Mbuji Mayi et dans ses environs afin d'observer les creuseurs artisanaux de diamant et leur poser des questions au sujet de leurs conditions de vie et de travail.

Dans le cas de notre enquête, les deux sortes d'observation ont été appliquées selon le cas en présence. Dans un premier temps, nous avons utilisé l'observation directe en observant les creuseurs à l'œuvre dans les mines en leur posant quelques questions.

Nous avons utilisé l'observation cachée, à certains moments pour pallier au refus de certains creuseurs de répondre à nos questions. Nous avons fait parfois comme eux pour mieux les découvrir.

2.3. L'interview du groupe.

Nous avons interrogé 5 groupes des creuseurs artisanaux de 8 à 10 personnes. D'intéressantes révélations ont été également soutirées de chefs de groupes d'exploitants dont certains nous ont affirmé qu'ils dirigeaient entre 1000 à 1500 exploitants par mine.

Les interviews non structurées et structurées ont été appliquées. Concernant la première catégorie, nous avons approché les responsables de la Miba afin d'avoir leur lecture sur les conditions de vie et de travail des creuseurs artisanaux qui s'infiltrèrent dans le polygone de la MIBA et surtout sur la situation dramatique qui prévaut dans cette concession où les creuseurs clandestins paient un lourd tribut et comment y remédier.

Le secrétaire général de cette entreprise minière qui nous a reçu dans son bureau de travail nous a apporté l'éclairage nécessaire par rapport à nos préoccupations.

En plus, l'interview non structurée a donné, au gré de questions et sous questions au fur et à mesure de l'évolution du débat, l'occasion aux creuseurs et autres intervieweurs (sponsors, chercheurs, responsables des organisations locales) de s'exprimer librement.

En ce qui concerne l'interview structurée, des questions précises et établies en avance ont été administrées auprès des creuseurs, des trafiquants, des comptoirs d'achat de diamant. Toutes ces questions sont reprises en annexe de ce travail dans la rubrique intitulée Questionnaire d'enquête.

A cette étape, nous avons pu recueillir aussi certains témoignages à travers lesquels transparaient des expériences parfois malheureuses des creuseurs artisanaux de diamant.

3. Analyse et interprétation des résultats.

Dans le cadre de notre enquête, nous avons utilisé deux méthodes d'analyse à savoir :

- Qualitative,
- Quantitative.

La méthode quantitative nous a permis d'avoir une quantité des données chiffrées recueillies en faisant quelques statistiques pouvant nous permettre de comprendre l'ampleur du problème. Ces chiffres ont été très utiles pour appuyer ou soutenir nos tendances ou thèmes.

La méthode qualitative nous a permis d'aborder la question selon les thèmes ou les tendances.

En fin de compte, nous avons fait des tris de masses de données récoltées avant de les organiser et de tirer enfin des conclusions par rapport à l'interrogation de départ, à savoir : « **Quelles sont les conditions de vie et de travail des creuseurs artisanaux de diamant à Mbuji Mayi ?** ».

4. Difficultés rencontrées.

Nous avons connu quelques difficultés dans la récolte de données. Certaines sources, notamment celles de la CEEC, de CAMI nous ont imposé une procédure administrative très longue pour accéder à certaines informations.

Comme il fallait tenir compte du calendrier, nous étions obligés de trouver d'autres alternatives.

Par ailleurs, nous n'avons pas rencontré certains responsables politiques locaux à Mbuji Mayi et même au niveau de Kinshasa pour la simple raison que beaucoup étaient préoccupés par la campagne électorale pour le compte des premières élections libres démocratiques et transparentes dont le premier tour était prévu le 30 juillet 2006.

Au niveau de creuseurs de diamant et des trafiquants, tous ne se sont pas prêtés aussi facilement à nos questions. Les uns ont refusé sous prétexte de ne pas disposer du temps matériel et d'autres ont répondu après les avoir mis en confiance par la présence des amis du GAERN qui les encadrent.

Le problème de la traduction de nos questions de la langue française en Tshiluba (langue parlée dans les deux Kasai) a été résolu par les amis de GAERN qui faisaient office de traducteurs.

A ce niveau, l'apport de GAERN a été très important dans la mesure où il nous a aidé à rencontrer beaucoup de creuseurs que cette structure encadre aussi bien à Mbuji Mayi que dans les environs.

Une autre difficulté est celle liée au refus de certains creuseurs de se faire photographier. Certains ont accepté après une petite négociation en posant comme condition de leur ramener les photos.

Une autre catégorie intéressée dans le cadre de notre étude est celle des « suicidaires » qu'on ne retrouve pas facilement sur les rues de Mbuji Mayi. Mais, ils sont à la fois un mythe et une réalité. Ce sont des fantômes à Mbuji Mayi dont tout le monde connaît les méfaits, mais personne ne sait les identifier.

5. Remerciements.

Nous remercions de tout cœur tous les amis qui nous ont aidé à mener cette enquête qui arrive aujourd'hui à son terme. Nous pouvons citer, MM., Baudouin Hamuli K.(CENADEP), Joseph Bobia (CENADEP), Jolien Schure (NIZA), Kirsten Hund (NIZA), Félicien Mbikayi (GAERN et CRONGD/Kasai Oriental), Esther de Haan (SOMO), Barth Slob (SOMO), Jane Harley et Anne Harley (GROUND WORK), Bobby Peek (GROUND WORK), Emmanuel Kokolo (CENADEP)...

Remerciements particuliers à Charles Kazadi, chargé des programmes et Dieudonné Tshimpidimbua, Coordonnateur de GAERN avec qui nous avons passé plusieurs heures de travail aussi bien à Mbuji Mayi que dans les sites d'exploitation.

Nous nous rappellerons toujours de ce voyage effectué à moto à Boka Bowa avec Dieudonné. C'était pour moi, la première fois de voyager à bord d'une moto dans une longue distance. Mais, Dieudonné Tshimpidimbua me dira que j'étais un bon passager.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à nos questions, spécialement MM. le Secrétaire général de la Miba, Monsieur Chrisos La Ngongo M., le Chef de Division provinciale des Mines à Mbuji Mayi, les creuseurs et négociants d'une manière générale.

Que le chef de travaux à l'Université et à l'ISP/Mbuji Mayi, Monsieur Félicien Tshimanga Mulangala trouve dans ce travail l'expression de notre profonde gratitude. De longs entretiens et des échanges que nous avons eus avec lui nous ont beaucoup aidé dans la réalisation de cette enquête.

Chap 1.Considérations générales sur l’exploitation artisanale de diamant

1.1. La ville de Mbuji Mayi est bénie ou maudite par le diamant?

Mbuji Mayi, réputée Capitale mondiale du Diamant, est située en plein centre de la République Démocratique du Congo. Cette ville, chef- lieu de la province du Kasai Oriental, est habitée par près de 2,5 millions d’âmes dont la majorité tire sa substance de la chaîne du diamant.

Selon plusieurs témoignages recueillis sur place à Mbuji Mayi, 1 personne sur 4 est « creuseur artisanal » de diamant. Ainsi donc, dans chaque famille, une personne au moins est creuseur artisanal de diamant.

C’est une illusion quand on arrive à Mbuji Mayi. Cette ville ne brille pas comme le diamant. Elle n’a rien d’une ville ; elle ressemble à un bidonville avec ses éboulements de terre et ses avenues défoncées. L’eau et l’électricité sont des denrées rares trouvables uniquement au quartier desservi par la Miba.

Le tableau sombre et sévère peint par M. Félicien Mbikayi de GAERN et de Grongd/Kasai Oriental résume le drame de cette agglomération diamantifère : « *plus de 150 ravins et effondrements avec quartiers en voie de disparition, sans eau et électricité, sans canalisation ni routes, tissu économique délabré, situation sociale explosive : maigres salaires et irréguliers, le chômage généralisé, la corruption, etc.* »²

Bref, Mbuji Mayi offre l’image d’une pauvreté extrême alors qu’elle est bâtie sur le diamant. M. Félicien Mbikayi ne cesse de déclarer que 98 % de la population de cette ville vivent dans la misère et il fustige les images qu’on projette à la longueur de la journée sur des richesses dont regorge et produit cette province dans les chaînes de télévision, mais qui cachent en réalité la misère de la population qui vit en dessous du seuil de la pauvreté.

Le rapport général de la journée de réflexion sur la revitalisation de l’industrie du diamant congolais, organisée par CENADEP le 26 février 2005 au Grand Hôtel Kinshasa décrit pratiquement la même émotion : « *La ville de Mbuji Mayi que les congolais appellent la capitale du diamant croupit dans la misère et*

² Félicien Mbikayi : Etude de cas : les diamants dans le Kasai, le pillage et l’exploitation abusive du diamant au Kasai Oriental, 18 novembre 2005.

manque de l'électricité, l'eau courante. Elle est menacée par des érosions à cause de creusement désordonné »³

Malgré la présence du diamant sous ses abysses, la ville de Mbuji Mayi ne tire pas au maximum le bénéfice de cette richesse naturelle que d'aucun appelle don de Dieu. C'est ce contraste bénédiction-malédiction, richesse-pauvreté dans lequel évolue cette ville, selon plusieurs témoignages recueillis sur place.

Politiquement, Mbuji Mayi est présenté comme le bastion de l'opposition politique incarnée par l'opposant historique, Monsieur Etienne Tshisekedi. L'un des quartiers de cette ville, Simis, mieux connu pour sa fronde, est presque infranchissable par des opinions autres que celles de l'UDPS.

1.2. Mbuji Mayi et ses différentes mines.

La ville de Mbuji Mayi est bâtie et assise sur des mines de diamant. A l'époque, les pouvoirs publics ont interdit l'exploitation du diamant à l'intérieur de la ville. La construction des maisons en étage aussi interdite.

C'est seulement en 1982 que cette activité a été libéralisée et, depuis lors, l'exploitation se fait dans la périphérie de la ville et le long de la rivière Lubulanji ou Mbuji Mayi et aussi dans certains ravins de la ville ou encore indirectement dans les parcelles résidentielles quand on creuse les toilettes.

Une légende raconte même que vers les années 60, l'on ramassait le diamant dans les rues après une pluie. D'autres trouvaient le diamant lors de la construction des fondations de leurs maisons.

Mais, il faut dire que cette époque est bien révolue, car le diamant se fait de plus en plus rare dans le centre ville. On le trouve difficilement même dans la périphérie de la ville. Il faudrait parfois un exercice périlleux pour trouver les graviers bien enfouis dans le sous sol.

Cette situation amplifie des pratiques magiques et fétichistes auxquelles se livrent certains exploitants artisanaux primaires de diamant. D'ailleurs nous avons appris qu'il y a des creuseurs qui vont consulter des marabouts pour avoir le diamant.

³ Rapport général de la journée de réflexion sur la revitalisation de l'industrie de diamant congolais, le 26 février 2006, P.6.

D'autres finissent par attraper la folie quand ils n'honorent pas les engagements pris, nous explique notre guide. Tout cela montre que le diamant n'est plus à la portée de la main. Il faut parfois suer eau et sang pour en trouver.

Plusieurs mines entourent la ville de Mbuji Mayi parmi lesquels nous pouvons citer :

- Les mines de Misesa, située tout au long de la rivière Lubilanji,
- Les mines de Mbokolo, située également tout au long de la rivière Lubilanji beaucoup plus au Sud,
- Les mines de Tshitenge, située à 5 km de la ville de Mbuji Mayi au Sud plus précisément dans les parcelles résidentielles,
- Les mines de Luamuela à plus ou moins 20 Km de la ville de Mbuji Mayi, au Sud Ouest.
- Les mines de Katekalayi à plus ou moins 10 km à l'Est de la ville de Mbuji Mayi,
- Les mines de Matempu à plus ou moins 15 km à l'Ouest de la ville.

1.3. La sécurité, l'hygiène dans les zones d'exploitation minière.

La loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier au titre IV consacre en ses articles 109 à 128, l'existence légale de l'exploitation artisanale des mines.

Le Code minier indique clairement que l'activité d'exploitation artisanale des substances précieuses ne peut être exercée que par des personnes majeures de nationalité congolaise, détentrices de cartes d'exploitant artisanal ou de négociant en cours de validité. La carte d'exploitant est renouvelable annuellement.

A propos des obligations, le nouveau Code minier dispose en son article 112 que « le détenteur d'une carte d'exploitant artisanal doit respecter les normes en matière de sécurité, d'hygiène, d'utilisation de l'eau et de protection de l'environnement qui s'appliquent à son exploitation conformément à la réglementation en vigueur »⁴

Le nouveau Code minier a prévu aussi des sanctions « en cas de manquement aux obligations décrites ci-dessus et moyennant une mise en demeure infructueuse de 30 jours, la carte d'exploitant artisanal peut être retirée par le chef de Division Provinciale des Mines ou par son représentant »⁵.

⁴ Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, P.73

⁵ Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier p.73,.

Malheureusement, toutes ces bonnes mesures qui devraient garantir une bonne exploitation de diamant, ne sont pas respectées sur terrain par les creuseurs eux-mêmes par ignorance de ce Code qui régit leur profession et par ceux qui sont censés les appliquer.

Lors de notre enquête, beaucoup de creuseur ont déclaré qu'ils ne connaissent pas l'existence de ce texte légal qui régit pourtant leur profession. Certains ont même affirmé qu'ils n'ont jamais vu ce document de leurs propres yeux.

Les agents de la Division provinciale de Mines bien qu'au courant de cette loi, ne l'appliquent pas sur terrain pour des raisons de survie. Au contraire, ils exercent de nombreuses et différentes tracasseries sur les creuseurs pour avoir de quoi nourrir leurs enfants au lieu de verser ces taxes perçues dans les caisses de l'état qui sonnent généralement creux.

Chap 2. Le diamant de Mbuji Mayi ne procure que pauvreté .

Les conditions de vie de creuseurs artisanaux de diamant peuvent se résumer par l'ensemble de problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur vie quotidienne qui les maintiennent dans un état de grande pauvreté .

De prime abord, il vaut mieux savoir que le creuseur artisanal de diamant de Mbuji Mayi n'est pas une personne riche contrairement à ce que pense l'opinion. Une immixtion dans son intimité renseigne qu'il est un malheureux sans beaucoup de revenus. Un creuseur artisanal vit dans la misère noire et sa famille est incapable de nouer les deux bouts du mois.

Les creuseurs se recrutent entre la tranche d'âge variant entre 6 à 45 ans. Ils se promènent généralement pieds nus avec une tenue vestimentaire rudimentaire, des chemises et des culottes déchirées, nous déclare un encadreur des creuseurs.

Selon la FECODI, environ 95 000 creuseurs et négociants se sont enregistrés auprès de cette structure parmi lesquels 16 000 négociants à Mbuji Mayi. Ces chiffres ne reflètent pas toujours la réalité puisque beaucoup ne se font pas enregistrer.

Les creuseurs artisanaux de diamant ploient sous de grandes charges familiales.« *Ces travailleurs ont de millions de personnes à charge qui comptent elles aussi sur ce commerce pour survivre* », indique la Revue de Global Witness intitulé « la réforme du secteur du diamant en RDC »⁶.

Dans une communication faite lors de l'atelier sur « la Responsabilité sociale des entreprises et les principes directeurs de l'OCDE à Mbuji Mayi », tenu du 12 au 14 juillet 2006, Monsieur Félicien Tshimanga Mulangala, Chef des travaux à l'Université de Mbuji Mayi et à l'ISP/Mbuji Mayi souligne que « *l'impact des conditions d'extraction sur la vie des creuseurs de diamant et son ménage est catastrophique, souvent pénalisant* »⁷.

Le creuseur est une personne sans ressource, généralement criblé de dettes et qui vit au crochet de sponsors qui lui assurent sa pitance et lui cède du matériel de

⁶ Revue de Global Witness intitulé « la réforme du secteur du diamant en RDC », parue en juin 2006.

⁷ Félicien Tshimanga Mulangala : communication lors de l'atelier sur la responsabilité sociale des entreprises et les principes directeurs de l'OCDE, Mbuji Mayi du 12 au 14 juillet 2006

travail. Ces sponsors supportent également sa famille en lui donnant de quoi se nourrir même s'ils ne le font pas de façon régulière.

Disons que le creuseur artisanal de diamant est un riche –pauvre puisque s'il a de l'argent, c'est toute la famille, les amis et connaissances qui viennent poser leurs problèmes ou difficultés. Encore qu'il doit également apurer les dettes contractées durant la période de vache maigre, payer le loyer et entretenir ses nombreuses femmes et son abondante progéniture.

Au bout des comptes, deux ou trois jours après la vente de son diamant, il se retrouve sans argent et il est obligé de rentrer dans les mines en attendant une autre chance qui ne sourit pas toujours au moment attendu. Pendant ce temps, il recommence à contracter de nouvelles dettes pour survivre.

2.1. Le revenu d'un creuseur de diamant.

Lors de notre descente sur terrain, nous avons remarqué que les creuseurs artisanaux de diamant ne disposent pas de salaires fixes ou à proprement parler.

Ils travaillent généralement pour le compte des sponsors qui comme le nom l'indique sponsorisent les travaux de creusage. D'autres aussi travaillent pour leur propre compte et ils sont peu nombreux.

Dans un cas comme dans un autre, il n'y a pas la donne de rémunération qui entre en ligne de compte.

Toutes les personnes interrogées, soit 30 creuseurs et 5 groupes de creuseurs, ont été unanimes sur l'absence d'un salaire quelconque du creuseur artisanal de diamant à Mbuji Mayi. Ils vivent généralement sur le dos des sponsors.

Selon le chef des travaux Félicien Tshimanga qui a mené des études sur cette catégorie de personnes, le revenu annuel d'un creuseur est d'environ 200 dollars par an, soit 16.6 dollars par mois, soit une moyenne journalière de plus ou moins 0,55 dollar.

Il ajoute que le creuseur est l'objet de l'exploitation de la part de tous ceux qui l'entourent. Il y a « les « bena Kalaba » c'est-à-dire les propriétaires fonciers traditionnels, les placeurs, les fantômes de l'état (chef des mines et chef coutumier), les supporteurs des travaux, les renforts, les « Panoko » autrement dits aides creuseurs, les tamiseurs, les négociants »⁸.

⁸ Félicien Tshimanga Mulangala : communication lors de l'atelier sur la responsabilité sociale des entreprises et les principes directeurs de l'OCDE, Mbuji Mayi du 12 au 14 juillet 2006

Dans la chaîne de production des diamants artisanaux et à chaque étape, le creuseur est victime d'une vaste escroquerie. Le chercheur Félicien Tshimanga affirme qu'« *il règne un climat de compétition, d'escroquerie et de duplicité dans ce secteur du tamiseur jusqu'au négociant* ».

Lors de l'extraction ou de la distribution des graviers diamantifères, à l'instar de la foire, les mineurs sont envahis par ces différentes catégories de personnes qui sont en fait de véritables « vautours » dans le but de leur soutirer quelques graviers du point de vue de la qualité et de la quantité.

Dans cet imbroglio, le creuseur artisanal se retrouve à la fin avec un peu d'argent qu'il doit partager avec les autres membres du groupe composé généralement de 8 à 20 personnes, voire même plus. Parfois, les choses se gâtent entre eux et ils en viennent aux mains et l'Etat intervient en leur faisant payer des amendes.

Les creuseurs de diamant font parfois 6 ou 7 mois sans trouver le moindre diamant dans les puits et galeries puisque la prospection se fait encore de manière traditionnelle en observant certains signes comme la présence de quelques arbres.

Dans ces conditions de rareté de diamant, il est difficile d'estimer la production journalière ou annuelle d'un creuseur étant donné que comme nous explique le creuseur Mpenza Lubandi Yoshowa, « *les creuseurs se livrent aux travaux à l'aveuglette sans une étude de prospection préalablement faite, ce qui l'amène souvent à l'échec* ».

2.2. Le prix de diamant.

Lors de notre enquête, nous avons voulu savoir si les creuseurs connaissent le vrai prix du diamant. Cette question a été notre préoccupation, mais à notre étonnement personne parmi les creuseurs, ni même les trafiquants ne nous a donné le prix exact de diamant.

Mais, toutes les informations récoltées nous indiquent les éléments qui entrent en ligne de compte dans la fixation du prix de vente de diamant.

Il s'agit :

- du poids,
- de la taille,
- de la transparence,
- de la catégorie,
- de la forme,
- de la couleur
- et de la présentation.

En tout cas, les 30 creuseurs et les 5 groupes interrogés sur cette question nous ont affirmé qu'ils ne connaissent pas le prix réel du diamant. Les creuseurs ont accusé même les trafiquants de profiter de leur ignorance pour se faire beaucoup d'argent auprès des comptoirs d'achat de diamant.

En lieu et place, c'est de la pire spéculation qui profite aux malins trafiquants qui eux ont certaines notions d'appréciation de la valeur du diamant par rapport aux creuseurs.

Cette situation amène les creuseurs à proposer de prix beaucoup plus imaginaires tout en sachant que ceux-ci seront rabattus par les trafiquants. Mr Jean Claude Mbuyi Tshanga, creuseur, nous explique comment est-ce que les choses se passent : *« pour un diamant de 100 carats, le creuseur fixe le prix de 10 000 dollars et le trafiquant à son tour propose 20 ou 30 dollars. Finalement ce dernier s'impose à plus ou moins 50 dollars »*. Dans ce cas, c'est le dernier mot ou prix du sponsor qui compte et les creuseurs sont obligés de se plier.

Mr Félicien Mbikayi a indiqué que *« les creuseurs ne connaissent pas la vraie valeur du diamant. Ils vendent à n'importe quel prix leur imposé par les acheteurs/négociants ou des comptoirs agréés. Il arrive souvent qu'on remarque de grands écarts entre le prix de vente du creuseur et celui des négociants ou des comptoirs. Cet écart peut aller jusqu'à dix fois ou au-delà »*.

Et c'est le « sponsor » ou trafiquant qui profite de cette méconnaissance de la vraie valeur du diamant des exploitants artisanaux pour imposer le prix en le sous-évaluant qualitativement et quantitativement.

Selon Mr Jean Pierre Kalonda, creuseur, « *le diamant se vend mal et se vend à vile prix parce que le négociant ou trafiquant gagne toujours 10 ou 20 fois plus que le creuseur faute de connaissance de sa juste valeur* ».

Pour les sponsors, le prix du diamant est un sujet tabou pour ne pas ouvrir les yeux de creuseurs qui fixent le prix selon ce qui leur passe par la tête. Les 20 trafiquants interrogés avouent aussi de ne pas connaître le prix réel du diamant se limitant seulement aux éléments constitutifs du prix décrit ci-haut.

2.3. Le circuit de vente.

Au terme de notre enquête, nous avons découvert la filière du diamant à partir de la base c'est-à-dire de la production jusqu'à l'exportation vers l'extérieur du pays.

C'est ainsi que le circuit de vente se présente de la manière suivante : la première personne qui touche au diamant est le creuseur qui vend sa pierre directement chez celui qu'on appelle négociant ou trafiquant ou intermédiaire ou encore sponsor. A ce niveau, c'est un marché de gré à gré.

Selon le Code minier en son article 1 point 33, le négociant est toute personne physique ou morale de nationalité congolaise qui se livre aux opérations d'achat et de vente de substances minérales provenant de l'exploitation artisanale.

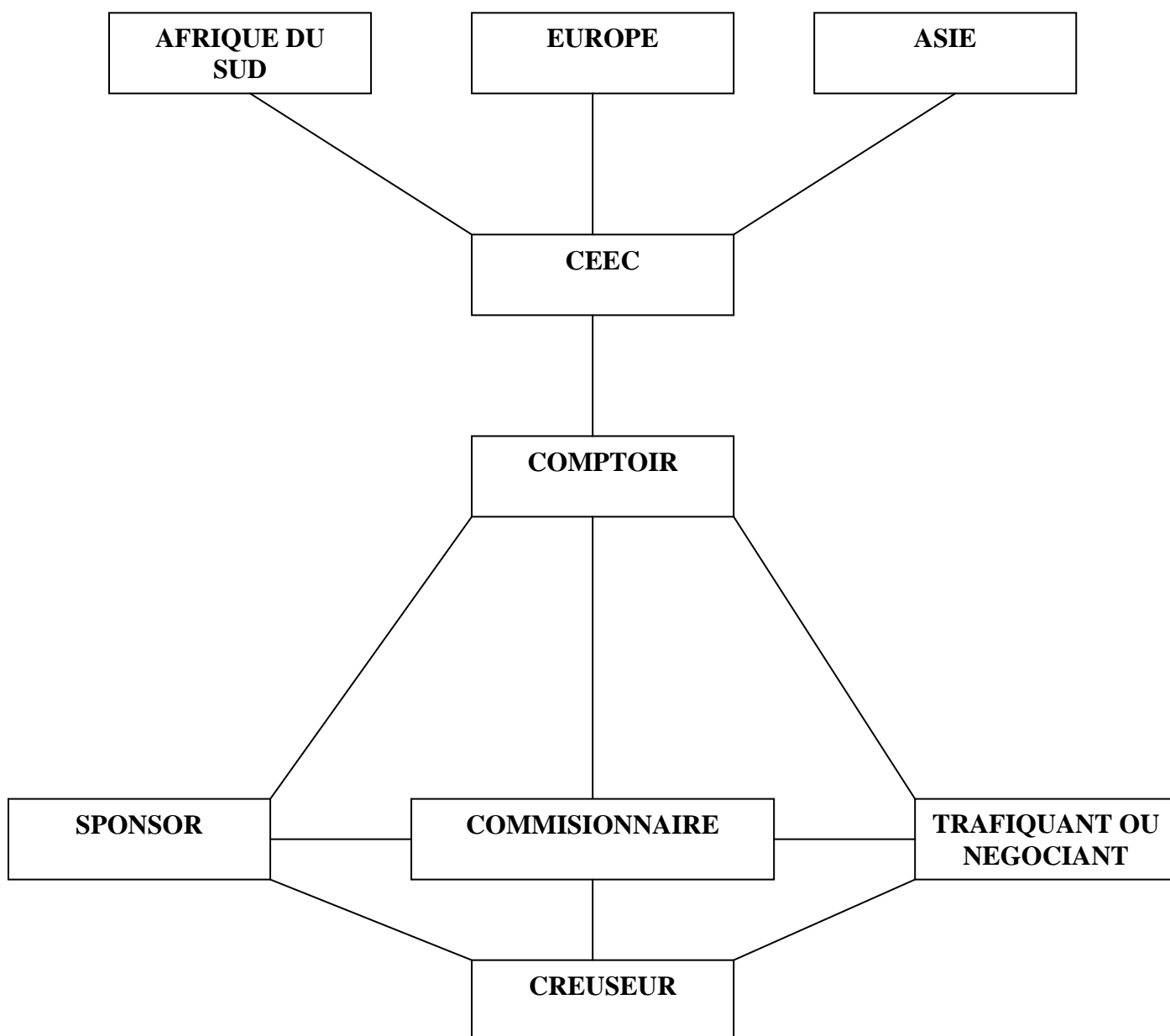
C'est ce dernier qui va vendre les colis ainsi constitués dans les comptoirs d'achat de diamant agréés à Mbuji Mayi ou à Kinshasa. Il y a aussi l'intermédiaire ou le sponsor qui peut acheter le diamant chez le creuseur pour le revendre au comptoir.

Enfin, les comptoirs vont finalement écouler leurs colis à l'étranger via le CEEC. Ce dernier a entre autre principales tâches : l'évaluation, l'expertise avant les exportations, l'encadrement des exploitants et des négociants. Pour ce faire, l'exportateur paie une taxe ad valorem de 1 % sur les transactions d'or et de diamant.

Mais, il convient de signaler que si le creuseur est conscient que sa pierre a une grande valeur, il se passe du négociant ou trafiquant va directement dans les comptoirs d'achat pour espérer avoir plus.

Le creuseur Jacob Tshiala, creuseur explique le circuit de vente à sa manière : « après avoir eu mon diamant, je le vends directement au trafiquant, mais parfois je tombe entre les mains d'un intermédiaire appelé commissionnaire et ce dernier va vendre aux vrais trafiquants ». Mais, cette dernière voie est dangereuse puisqu'on peut tomber sur un commissionnaire voleur.

CIRCUIT DE VENTE



2.4. Les produits finis du diamant.

Beaucoup de creuseurs ne connaissent même pas les produits finis qu'on peut fabriquer à base du diamant. L'essentiel pour eux est le vendre et d'avoir de l'argent, peu importe les produits finis qui peuvent en découler.

Le creuseur Tshiata Deborde nous a raconté comme il a su ce qu'on peut fabriquer avec le diamant : « *un jour, Mr Kabata Muadia Mvita m'a montré une chaînette en me demandant de le respecter pour ce joli bijou qu'il portait au cou étant donné que cela été fabriqué en diamant* ». Cette phrase a été à la fois une découverte pour Mr Tshiata qui venait de voir qu'avec le diamant on peut aussi fabriquer des bijoux et autres chaînettes.

Et pourtant selon plusieurs informations, beaucoup d'objets peuvent être fabriqués à partir du diamant. Lors de l'exposition photos organisée au mois de juillet 2006 dans les mines périphériques de Mbuji Mayi, beaucoup de creuseurs s'en sont rendu compte.

2.4. L'alimentation.

La situation de pauvreté dans laquelle les creuseurs artisanaux se trouvent, ne manque pas d'avoir de répercussions négatives sur leur alimentation et leurs ménages.

Le coût de la vie est très élevé à Mbuji Mayi et ses environs dus notamment par la circulation intense de l'argent, la crise d'initiatives, l'importation de biens de consommation courante, l'esprit d'initiation aveugle à outrance.

Donc, son économie est extrêmement extravertie vers d'autres provinces et l'extérieur du pays au moment où la province n'offre rien comme alternative à part le diamant.

Les familles de creuseurs meurent généralement de faim si les sponsors n'interviennent pas. Parfois ses interventions se font aux comptes gouttes. Elles mangent une nourriture sans se soucier de la qualité des aliments. L'essentiel c'est de mettre quelque chose sous la dent et dans le ventre. Il y a d'autres familles qui font deux à trois jours sans prendre même un repas.

Environ 93 % des creuseurs prennent un seul repas par jour, indique une étude non publiée du chef des travaux Félicien Tshimanga. Cette situation montre à suffisance combien la sécurité alimentaire dans les ménages du creuseur est donc précaire.

Selon le rapport du Groupe d'Appui de l'Accompagnement pour le Développement Durable, il existe 60 % de cas de malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans à Mbuji Mayi⁹.

Monsieur Emérance Tshiala, creuseur de son état raconte : « *nous creuseurs, nous souffrons beaucoup parce que souvent nous ne mangeons pas et après toute une journée de travail nous nous contentons de quelques morceaux de manioc communément appelé 4/11* ».

Une observation faite par Félicien Tshimanga sur les aliments des creuseurs renseigne que « *les diamineurs ignorent la notion de régime alimentaire équilibré. Leur ration alimentaire est déséquilibrée et indigente, qui les prépare à une malnutrition et sous-alimentation ainsi qu'une vieillesse précoce* »¹⁰.

Dans leurs mines, les creuseurs boivent de l'eau sale en se disant : « *Munda Kamue ne mesu sela* » c'est-à-dire « *le ventre n'a pas d'yeux* ». Ils boivent l'eau des rivières et des ruisseaux où généralement ils défèquent et tamisent les graviers.

Pour faire face au manque d'eau potable, à Tshitenge, à 5 km de Mbuji Mayi, la population n'a trouvé mieux que de faire des trous dans les conduites d'eau de la Miba en vue de s'approvisionner en eau.

Même si « le ventre ne connaît pas de microbes » (sic !), l'approvisionnement en eau potable est quasi inexistant à Mbuji Mayi. Souvent dans la ville, on trouve des vélos transportant jusqu'à dix bidons d'eau à la recherche de cette denrée rare et de colonnes de personnes parcourent de longues distances à pieds à la recherche d'eau.

Selon Félicien Tshimanga affirme que la quasi-totalité de familles de creuseurs accèdent à une source d'eau après 15 minutes de marche ou plus. Sinon leurs filles et épouses vont puiser de l'eau à une source éloignée où les eaux sont polluées¹¹. Et pour y accéder, elles se réveillent très tôt le matin et surtout pendant qu'il fait encore noire courant ainsi tous les risques d'insécurité possible.

⁹ Revue annuelle de l'industrie de diamants, 2005 p.3.

¹⁰ Félicien Tshimanga Mulangala : Op Cit

¹¹ Félicien Tshimanga Mulangala : Op Cit.

Ces eaux sont souvent source de maladies. Les plus vulnérables sont les enfants qui attrapent le plus souvent de maladies diarrhéiques et de mains sales et parfois il s'en suit mort d'homme. Cette raison justifie l'entretien des foyers de choléra dans cette partie du pays.

2.5. L'éducation.

Beaucoup d'enfants de creuseurs rencontrés dans les mines ne vont pas à l'école. Un grand nombre ne connaît même pas ce que c'est une école.

L'éducation ou la scolarité de ces enfants ne sont pas une préoccupation de creuseurs encore moins une nécessité faute des moyens financiers. Et parfois, on déplore aussi l'inexistence des établissements scolaires dans certaines contrées.

Une source proche de GAERN affirme que seulement un enfant sur cinq fréquente l'école à Mbuji Mayi et ses environs. La plupart sont analphabètes; ne sachant ni lire ni écrire.

Dès leurs bas âges, entre 9 et 16 ans, ils sont initiés dans les travaux de l'exploitation de diamant dans des mines au mépris et en violation des droits de l'enfant garantis par la Constitution de la RDC. Selon la loi suprême, on entend par enfant tout mineur qui n'a pas atteint l'âge légal de 18 ans.

Certains commencent les études, mais quand les parents n'ont plus d'argent, ils abandonnent les bancs de l'école et rejoignent les mines.

Une enquête menée par la Ligue Congolaise des Droits de l'Enfant portant sur la fréquentation scolaire des enfants dans un groupe de 450 enfants, note : « 48 % a déjà raté au moins une année scolaire par manque de soutien financier ; les parents de 32 % sont incapables de payer régulièrement la scolarisation de leurs enfants et 82 % ne fréquent pas de bibliothèques »,

Mais, ces enfants sont de véritables bêtes de somme dans les mines. Car, ils sont exploités puisqu'ils constituent une main d'œuvre bon marché pour certains travaux tels que le transport des graviers, le tamisage, l'évacuation de la boue et de la terre dans les puits, le ravitaillement des mineurs en produits de première nécessité (aliments en particulier, carburant).

Quand à leur rémunération, ces enfants « commissionnés » par leurs parents ou autre souteneurs ne sont pas rémunérés comme des adultes. En plus, ce sont les

commissionnaires qui prélèvent à la source leurs « salaires ». Personne ne sait avec exactitude ce que ces commissionnaires retirent auprès de l'exploitant.

Ceux qui travaillent pour leur propre compte dilapident rapidement l'argent gagné au village avant de regagner les mines.

Les enfants sont aussi les plus frappés par des maladies telles que le paludisme, la trypanosomiase ou la maladie du sommeil. Selon des sources médicales de Mbuji Mayi, sur 10 cas de maladies dans les mines, 7 frappent les enfants mineurs.

A Mbuji Mayi et ses environs, le taux d'analphabétisme est le plus élevé. Certains creuseurs se moquent des études en disant « *français ki fualanga to* ». En d'autres termes, on peut s'enrichir dans le diamant sans pour autant aller à l'école ou parler français.

En plus, dans certaines localités créées à la suite de la découverte des gisements de diamant, il n'existe pas d'écoles. Là où elles peuvent exister, il n'y a pas d'élèves et ni même d'enseignants. Tout le monde travaille dans les mines pour gagner l'argent facilement et rapidement.

Malgré cette absence criante de l'éducation, beaucoup d'enfants naissent dans les mines et les vieux meurent dans les mines. Dans sa communication sur : « l'impact social de l'exploitation de diamant dans la Province Orientale », Monsieur Jean Baptiste Bosongo a conclu sans crainte d'être contredit que « *l'exploitation des carrières de diamant contribue largement à la déperdition scolaire* ». Cette situation qui prévaut en Province Orientale peut être comparée ou transposée à Mbuji Mayi.

2.6. Les soins de santé primaire.

Dans plusieurs mines, les creuseurs artisanaux recourent beaucoup plus aux plantes médicinales qu'à la médecine moderne. Consulter un médecin ou acheter des médicaments modernes coûte excessivement cher; loin de la portée de leur bourse et les établissements hospitaliers sont presque inexistantes.

Bâties dans des conditions hygiéniques déplorables, les carrières artisanales de diamant sont les lits de la propagation des maladies infectieuses et parasitaires, hydriques qui se trouvent à la base de plusieurs cas de décès.

L'Ong GAERN décrit la situation suivante : « *les familles des exploitants artisanaux n'ont pas l'accès géographique et financier aux soins de santé primaire. Généralement, elles meurent sans être assistés par les professionnels*

de santé ; les maternités sont quasi inexistantes et les femmes accouchent dans des conditions inhumaines courant tous les risques »¹².

Mr Félicien Tshimanga souligne que « *certaines maladies peuvent causer des infirmités graves toute la vie du creuseur provoquant en conséquence un nombre élevé d'orphelins et veuves* »¹³. Il a ajouté que les creuseurs acceptent de se faire soigner dans de centres médicaux de fortune (là où ils peuvent exister) dans une insécurité transfusionnelle et il s'est posé la question de savoir dans ces conditions comment éviter la transmission du Sida.

Souvent, les creuseurs se droguent avant de commencer leur travail, soit en fumant du chanvre. A la longue, cela a des répercussions négatives sur leur santé.

Mr Félicien Tshimanga note aussi que les soins de santé ne constituent pas une préoccupation première des creuseurs de diamant qui s'exposent en *travaillant dans des conditions d'insécurité totale*. « *La consommation des produits toxiques :drogue, boissons alcoolisées a un impact sur la santé mentale et physique du diamineur qui peut faire de lui un handicap social* »¹⁴.

La Revue Annuelle de l'Industrie de diamant, publié en 2005 par PAC et CENADEP note que « *la santé des creuseurs se détériore à cause des conditions hygiéniques déplorables, un taux élevé de mortalité infantile (12,5 % maternelle, l'expansion des maladies sexuellement transmissibles et l'espérance de vie à la naissance en recul (41 ans) »¹⁵.*

2.7. Le VIH/Sida.

Comme les autres maladies, le Vih/Sida est présente dans les différentes mines de Mbuji Mayi et il fait aussi le ravage. Les jeunes filles non scolarisées et enfants de creuseurs sont aussi exploitées sexuellement à travers le phénomène « *Tu Mpatu* » qui se développe dans les mines dans la périphérie de Mbuji Mayi.

Les sources médicales contactées ne nous ont pas donnée des chiffres sur l'ampleur de ce phénomène, mais néanmoins, elles nous ont affirmé que ce sont

¹² Gaern : projet appui à la couverture sanitaire dans les sites riverains d'exploitation artisanale du diamant 2005.

¹³ Félicien Tshimanga Mulangala : OP Cit.

¹⁴ Félicien Tshimanga Mulangala : Op Cit.

¹⁵ Revue annuelle de l'industrie de diamant, 2005, P.5.

de petites filles de 11 à 13 ans qui se livrent au plus vieux métier du monde qui propagent la maladie qui fait de victimes.

Le comportement à risque pour le VIH/Sida sont très fréquents dans les mines en rapport avec des rapports sexuels occasionnels et la multiplicité des partenaires, le non usage des contraceptifs, la faible connaissance des moyens de préventions contre le sida et les conceptions erronées sur cette maladie..

2.8. L'habitation des creuseurs

En dehors d'une partie de la ville de Mbuji Mayi, surtout dans la périphérie, les creuseurs artisanaux vivent dans de petites maisons qu'on peut appeler taudis et généralement en paille, en chaume et en terre battue. C'est là une brève description de la maison de creuseur

Dans les carrières, on ne trouve jamais les maisons en matériaux durables. Les maisons en paille qu'ils louent ont généralement deux pièces. C'est là où toute la famille du creuseur, composée en moyenne de 5 enfants, est logée dans une promiscuité.

Il ressort d'une enquête menée auprès de 95 ménages des creuseurs à Mbuji Mayi par Mr Félicien Tshimanga que le ménage d'un creuseur compte en moyenne 5 personnes dont 9,4 % partagent la vie dans une pièce, 66,5 % ont à leur disposition deux pièces¹⁶.

Beaucoup de creuseurs interrogés ont affirmé qu'ils sont généralement de familles nombreuses et le problème de promiscuité est bien réel. Nous avons rencontré à Bokwa Bowa dans le secteur de Nsangu, territoire de Katanda monsieur M., X, 35 ans au service d'exploitation de diamant, qui a 5 femmes et 37 enfants dont 3 filles et 34 garçons.

A notre question de savoir comment il vit avec cette multitude de gens et dans quelles conditions, il n'a pas donné de réponse et nous n'avons pas voulu trop insister. Mais, on lisait sur son visage que ce n'était pas facile pour lui et on voyait aussi sa petite case devant nous avec un salon et une chambre seulement.

D'autres sources proches de GAERN nous ont affirmé que quand le creuseur a de l'argent, il peut même aller jusqu'à avoir 10 voire 15 femmes sans songer à avoir des maisons dignes pour leurs familles.

¹⁶ Félicien Tshimanga Mulangala : Op Cit.

2.9. L'environnement.

Les creuseurs vivent généralement dans des milieux malsains. Ils ne tiennent pas compte de l'amélioration de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Ils manquent des installations sanitaires viables et dignes. Cela leur conduit à déféquer soit dans l'eau ou dans la nature. Ce qui augmente le taux de morbidité et de mortalité dû au manque d'hygiène.

Ainsi, les visites dans les mines doivent toujours être accompagnées d'une grande attention sinon on marche sur les matières fécales.

Beaucoup de creuseurs souffrent de la malaria étant donné qu'ils dorment dehors, parfois à côté des cours d'eau, terroir des moustiques.

Les creuseurs polluent leur environnement. Car, selon l'enquête menée par Mr Félicien Tshimanga, 98 % de creuseurs utilisent des toilettes « *non hygiéniques et recourent aux modes d'évacuation des ordures encore non hygiéniques voire publique et dans les ravins* ».

Les différents puits qu'ils creusent détruisent l'environnement mais aussi ils constituent un danger permanent pour les personnes qui peuvent tomber et se fracturer.

La forêt et l'agriculture paient un lourd tribut, car ces nombreux puits qu'on laisse à ciel ouvert rendent l'agriculture impossible et la déforestation s'accélère à un grand rythme.

La conclusion de Mr Félicien Tshimanga est très sévère : « *d'une manière générale, les manages de creuseurs de diamant connaissent une situation de grande promiscuité, un état de précarité de logement, un sérieux problème d'accessibilité à l'eau salubre et un environnement proche insalubre* »¹⁷.

2.10. L'horaire de travail.

Les creuseurs artisanaux de diamant travaillent sans avoir un horaire de travail fixe. Lors de notre enquête, il s'est révélé que toutes les personnes interrogées nous ont affirmé que les creuseurs n'ont pas des notions de temps. Chacun

¹⁷ Félicien Tshimanga Mulangala : communication lors de l'atelier sur la responsabilité sociale des entreprises et les principes directeurs de l'OCDE, Mbuji Mayi du 12 au 14 juillet 2006

travaille selon l'horaire que les circonstances lui imposent. Certains nous ont déclaré qu'ils travaillent de 8 heures à 18 heures par jour.

D'autres vont au-delà surtout quant les gîtes s'annoncent rentables. Ils peuvent travailler 24 sur 24 heures. Quand on s'approche des graviers, on les voit travailler sans relâche. Le chef de groupe qu'on appelle « Kapita » c'est-à-dire chef organise l'alternance.

En ce moment là, ils dorment pratiquement dans les mines sous le froid, la chaleur voire même pendant les pluies. Non seulement, ils travaillent mais aussi, ils veillent pour qu'il n'y ait pas de nouveaux occupants des puits ou galeries souterraines..

Le creuseur Alba Kalonji Munganga raconte que les creuseurs de diamant n'ont pas d'heure fixe de travail, généralement ils travaillent nuit et jour pour les puits à ciel ouvert et les « majimba », à l'exception des constructeurs des digues qui en principe ne peuvent aller au-delà de la tombée de la nuit.

Selon un autre creuseur du nom de Papy Mutombo Wadia Kuenda, il y a d'autres creuseurs qui passent 2 à 3 nuits voire une semaine dans les sites d'exploitation.

Ceux qui se déplacent à de longues distances, peuvent faire 2 à 5 voire 6 mois dans les zones d'exploitation. Là, ils se marient avec d'autres femmes dans les mines.

2.11. La gestion de ses ressources.

Les creuseurs sont de dépensiers quand ils attrapent de l'argent. Ils ne lésinent pas sur les moyens, selon plusieurs témoignages recueillis sur place. C'est ce qu'on appelle le phénomène « *dollarbivore* », car tout ce qu'il paie est en dollar.

La plupart de personnes interrogées à ce sujet ont soutenu que les creuseurs dépensent de façon aveugle. Selon le creuseur Muanga Zaire : « un creuseur mène une vie misérable, mais dès qu'il a l'argent, il oublie tout : sa famille au sens large. Il se lance dans la prostitution et fait de dépenses inutiles».

Un autre creuseur L.Y. parle de peu de personnes sages et de beaucoup d'insensés parmi les creuseurs : « *Il y a des creuseurs qui dès qu'ils ont l'argent ils sont sages. Ils abandonnent le creusage et deviennent riches. Mais, les autres insensés et ils sont très nombreux, se lancent dans la prostitution, l'alcoolisme et après avoir tout dépensé, ils reviennent au creusage à la recherche du nouveau bonheur* ».

Quand ils sont ruinés, les creuseurs rentrent à la maison familiale un peu comme la queue entre les pattes pour commencer à vendre même les biens matériels achetés durant la période de vache grasse. Mais, si la chance leur sourit de nouveau, ils se livrent à la débauche et les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. C'est le cercle vicieux.

Dans tous les cas, il oublie le logement surtout que c'est une notion inexistante dans sa vie.

Une autre légende raconte que du temps de la splendeur des mines du Bas Congo, des creuseurs ont acheté des véhicules 4X4 qu'ils ont garés à côté de leurs taudis. Ils ont aussi acheté des biens électro ménagers sans avoir de l'électricité, des motos...

Dans leur folie, ils se promenaient avec leurs épouses qui amenaient les batteries sur la tête et les radios cassettes dans les mains et les creuseurs devenus d'un coup nouveaux patrons dansaient sur la route.

Aujourd'hui, il n'est resté aucun vestige de cette richesse tirée des mines du Bas Congo. C'est comme si la misère s'est abattue sur cette cité, gommant ainsi toute trace de cette éphémère richesse. Les anciens « patrons- danseurs » ont revendu tout ce qu'ils ont acheté. Les différents mariages contractés pour la circonstance ont volé en éclat et ils sont retournés dans les mines dans l'espoir de trouver encore le diamant.

Quand les creuseurs attrapent de l'argent, ils sont dans les bistrotts s'aspergeant de l'alcool en se disant « l'argent m'embête ». Ils deviennent violents et menaçants tout en sachant qu'ils sont capables de payer des amendes à la justice en cas de problème.

Contrairement à ce que d'aucuns peuvent penser, le diamant de Mbuji Mayi rime avec pauvreté. « *Le travail de diamant ne produit que la pauvreté généralisée d'une très grande sévérité. Les mineurs artisanaux de diamant et leurs familles ne tirent pas une grande fortune de ce qui représente le diamant. Très peu ont réussi dans ce domaine. La plupart croupissent dans la misère la plus noire à la recherche de cette richesse de surprise* »¹⁸.

Lors de notre enquête, la majorité de personnes interrogées (creuseurs et trafiquants) ont affirmé et reconnu la qualité de mauvais gestionnaire des creuseurs d'une manière générale. Une minorité seulement a soutenu qu'il y a

¹⁸ Félicien Tshimanga Mulangala : Op Cit.

quand même ceux là qui savent gérer qui ont fait fortune et qui ont investi dans le secteur de l'immobilier.

2.12. Le rôle de la femme dans l'exploitation minière.

Comme dans toute société humaine, la femme joue un grand rôle dans différents secteurs de la vie. Dans le cas de l'exploitation artisanale de diamant minière à Mbuji Mayi, la femme « creuseur » a aussi sa part.

D'une manière générale, elle participe à la chaîne de l'exploitation du diamant. Malheureusement, nous ne les avons pas vues à l'oeuvre dans les mines lors que nous avons visité Mbuji Mayi, mais néanmoins certains témoignages affirment qu'elles travaillent comme leurs collègues hommes dans les mines et elles font pratiquement le même travail et dans les mêmes conditions.

Selon certaines indications recueillies auprès de l'Ong GAERN, environ 60 % de femmes sont beaucoup plus utilisées dans le domaine de transport des graviers et de matériels de travail comme les moto pompes, groupes électrogènes.

En ce qui concerne le creusage, très peu de femmes s'y intéressent pour la simple raison que ce travail nécessite beaucoup d'endurance, d'énergie et présente beaucoup de risques. C'est pourquoi, selon GAERN, 2 % seulement de femmes font le creusage proprement dit. Il y a des femmes qui pénètrent dans les galeries souterraines pour extraire les graviers et même dans les puits à ciel ouvert. Comme leurs collègues hommes, les femmes bravent la mort au niveau de la polygone de la Miba.

Une autre activité qui semble intéresser beaucoup de femmes c'est le tamisage. Selon les chiffres récoltés auprès de l'Ong GAERN, environ 30 % de femmes s'y intéressent.

Enfin, des femmes qui ne s'occupent pas seulement de l'exploitation de mines, tiennent des restaurants de fortune qui naissent dans les périmètres des sites d'exploitation pour vendre la nourriture aux creuseurs pendant leurs petites pauses.

Celles qui ne savent rien faire se livrent à la prostitution dans les mines pour satisfaire les appétits gloutons de creuseurs.

Il y a tout de même des activités que les femmes n'osent pas affronter jusque-là, ce sont : la construction des digues et la plonge dans les rivières puisque ces deux modes d'exploitation sont réputés trop dangereux.

Conclusion.

D'une manière générale, le creuseur artisanal de diamant vit dans un contraste de pauvreté-richesse. Car, malgré l'exploitation de diamant qui produit la richesse, le creuseur et sa famille vivent dans une misère indescriptible, dans des conditions de vie déplorables avec un revenu ne dépassant pas 1 dollar par jour.

Cette pauvreté fait qu'ils soient incapables d'assurer l'éducation et la scolarisation de leurs enfants, d'assurer les soins de santé primaire de leurs familles, d'avoir le logement décent, de procurer l'alimentation équilibrée pour eux-mêmes et leurs familles.

Chap 3. Les conditions de travail difficiles et à hauts risques.

Les creuseurs artisanaux de diamant travaillent dans des conditions très difficiles et au risque même de leur vie. Il n'est pas facile de trouver le diamant à Mbuji Mayi aussi facilement comme cela fut le cas à une certaine époque.

Aujourd'hui pour avoir le diamant, il faut s'armer suffisamment d'endurance, du courage et de beaucoup d'énergie physique pour atteindre les graviers jusqu'à 30 mètres ou 35 mètres de profondeur dans un puit ou dans une galerie souterraine.

Le mémorandum de la FECODI indique clairement que *« chaque jour qui passe, l'on enregistre au moins un mort parmi les creuseurs dans les concessions ouvertes à l'exploitation artisanale et cela suite aux conditions périlleuses de sécurité dans lesquelles les creuseurs exercent leur profession, soit aux différentes épidémies qui se développent dans ces milieux »*¹⁹.

A en croire le responsable des programmes de Gaern, Mr Charles Kazadi, environ 85 % de creuseurs consomment la drogue pour affronter toutes ces difficultés liées au creusage.

Dans les galeries souterraines communément appelées « majimba », écrit Mr Félicien Tshimanga, *« les creuseurs travaillent dans de mauvaises conditions d'insécurité totale. La circulation de l'oxygène y est difficile. Il y en a qui meurent de suffocation, de tensions artérielles, de fréquentes chutes de gros blocs de pierre écrasant des mineurs pris dans le piège ou de noyade »*²⁰.

Et pourtant, le SAESSCAM a pour objectif notamment de vulgariser les normes de sécurité sur les sites d'exploitation et veiller à leur stricte application. Mais, cet objectif est loin d'être atteint dans la mesure où cet encadrement n'est pas encore effectif ou inexistant sur terrain.

La principale conséquence de cette exploitation sont les éboulements qui bloquent les creuseurs dans les galeries en cas de glissement de terrain et le secours arrivent généralement en retard. Lors de construction de digues ou de plongeon, les noyades sont aussi fréquentes.

¹⁹ Mémorandum des diamantaires de la Fecodi Conseil provincial, Décembre 2003

²⁰ Félicien Tshimanga Mulangala : Op. Cit.

3.1. Les modes d'exploitation artisanale.

Depuis le temps, il existe quatre principaux modes d'exploitation de diamant dans la ville de Mbuji Mayi. Ces modes varient selon les sites.

3.1.1 Les galeries souterraines (Majimba).

Les galeries souterraines « Majimba » sont des trous en forme circulaire de plus ou moins 90 cm de diamètre qui peuvent aller jusqu'à 30 ou 35 mètres de profondeur et à la fin ils font des voies (routes) qui peuvent atteindre 10 mètres. C'est le mode le plus utilisé dans la périphérie de Mbuji Mayi.

Mme Jeannine Mukanirwa indique que « *la durée d'accès au gisement prend moins de temps 1 à 2 mois et le nombre de creuseurs par exploitation est de moins inférieur 10 à 20, mais moins productive comparativement à la méthode d'exploitation en mine à ciel ouvert* »²¹.

Mr.Gustave Luabeya Tshitala, PAD de la Miba, dans sa communication intitulée : « les diamants du Kasai : clé et moteur de développement », affirme que cette galerie peut s'étendre à une chambre horizontale à des dimensions disproportionnées. L'exploitation se fait de la manière suivante : le gravier est chargé dans des sacs au fond, évacué au pied du puit et transporté à l'aide d'une corde par un système de treuil manipulé par les creuseurs situés à la surface²².

Cette méthode présente beaucoup de risques avec des accidents dus aux éboulements et des maladies pulmonaires dus certainement à l'instabilité du sol ainsi qu'au manque d'aération dans les puits.

3.1.2. L'exploitation à ciel ouvert dite par cratère.

Les exploitants artisanaux de diamant de Mbuji Mayi creusent des trous ou puits pour l'exploitation artisanale ordinaire ou Kimberlite. La profondeur des mines atteint parfois les 20 mètres dont l'épaisseur de graviers variant entre 10 cm à 1,5 m et voir plus.

²¹ Jeannine Mukanirwa : conférence sur Gouvernance et secteur minier : le défi congolais, Montréal du 30 au 31 mars 2006, p.3.

²² Gustave Luabeya Tshitala, « les diamants du Kasai : clé et moteur du développement », Bruxelles Novembre 2005, page 12.

Mme Jeannine Mukanirwa indique que « *cette méthode est la plus productive et présente moins de risque d'éboulement de terre et l'exploitation pour atteindre le mine peut prendre 3 à 6 mois* »²³.

Selon Gustave Lubeya, sur « *une surface de 240 m, on trouve 8 puits, soit 3 m par puits, cela est une source d'une instabilité souterraine, cause de beaucoup d'accidents* »²⁴.

Cette situation a comme conséquences : des accidents souvent mortels surviennent à cause du non maîtrise par les creuseurs des problèmes de stabilité de terrain. N'ayant aucune notion de soutènement, il arrive malheureusement qu'ils se retrouvent coincés par des éboulements et trouvent la mort.

Quand aux moyens utilisés, nous pouvons citer : les pelles pour l'excavation et le chargement ; la barre de mines pour l'excavation et la sonde; les sceaux et les sacs pour les transports peuvent servir à la place de moto pompes; les petites pompes diesel pour le dénoyage de la mine ; les tamis pour une classification et le lavage ; le triage manuel.

3.1.3. La plonge.

Les exploitants artisanaux plongent aussi dans les rivières, parfois sans aucune protection, à la recherche du gravier sous les eaux. On les appelle les «*Zolo pamba*» qui veut dire de plongeurs qui pénètrent sous des eaux sans scaphandre.

Généralement, on utilise une pirogue qui reste à la surface, attachée à une corde avec un sac de sable qui permet à la pirogue de s'immobiliser. A l'aide d'une corde le plongeur peut exercer des mouvements de navettes de haut en bas et cela pendant 2 à 3 minutes. Il peut faire plus 5 heures ou plus sous l'eau s'il a le scaphandre.

Après avoir prospecté et évacué les pierres qui ne sont pas utiles, il sépare les graviers à la gravure et la mise en sacs du sable qu'il remonte sur la pirogue.

On retrouve beaucoup de plongeurs dans la rivière Lubilanji et dans d'autres cours d'eau. Les choses ne sont pas aussi faciles parce qu'ils sont obligés parfois à casser le lit de la rivière pour atteindre le gravier avant de le remonter à la surface où certains compagnons attendent souvent dans des pirogues.

²³ Jeannine Mukaniirwa : Op.cit. P.3.

²⁴ Gustave Luabeya Tshitala : op.cit. page 12

3.1.4. La construction des digues.

Les exploitants artisanaux de diamant construisent aussi des digues dans les rivières notamment sur la Lubilanji ou Kanshi pour extraire le diamant faute des dragues.

Cette technique consiste à barrer une bonne partie de la rivière au moyen des sacs de sable. L'endroit ainsi isolé et rendu sec, sert de site d'exploitation.

Ce procédé peut entraîner comme conséquence les noyades qui causent souvent mort d'hommes. Le courant d'eau emporte parfois les gens qui ne savent pas nager, mais qui font quand même des digues. Il y a aussi risque que certaines personnes soient happées par des crocodiles.

Mr Mutemba Gina, exploitant artisanal primaire nous a fait un témoignage sur la mine de Kabengele, à plus ou moins 45 km de Mbuji Mayi, sur la voie de Tshitolo. Il nous raconte que l'exploitation dans cette mine a recommencé cette année 2006 avec beaucoup de diamant depuis le mois d'avril 2006.

Mais ce qu'on l'on déplore actuellement, c'est le nombre pléthorique de personnes (plus de 30 personnes) dans deux mois happées par les crocodiles pendant l'étape de tamisage. Pour Mr Mutemba, cette puissance miraculeuse était entretenue par les propriétaires terriens qui ne voulaient pas que leur diamant soit exploité par les non originaires.

Depuis lors, cette mine est presque désertée par des creuseurs par peur d'être tué par des crocodiles.

Un autre témoignage date de l'année 2004 qui fait état de plus de 100 personnes tuées quand la digue a cédé à Boka Bowa sur la rivière Lubilanji. Selon un rescapé de cet accident, pasteur Nsaku, membre de l'association des creuseurs de super équipe de construction des digues de Boka Bowa, un contrat a été signé avec un sponsor pour la construction d'une digue de plus ou moins 20 m2 sur la rivière Lubulanji.

Commencée à partir du 1 mai 2004, la construction a pris fin le 15 juin de la même année. Le travail d'excavation a déjà commencé quand 4 sacs ont cédé alors qu'à l'intérieur de digues on pouvait dénombrer plus de 120 personnes....

...Dans moins d'une minute, l'eau en furie a rempli la digue et certaines personnes ont chaviré, toutes les bâches, motopompes furent emportés par les eaux... Moi, j'ai eu la vive sauve puisque quelques minutes plutôt je me trouvais sur la terre ferme. Cet incident a fait plus de 100 victimes, noyées dans les eaux.

3.2. La situation au Polygone de la Miba.

Le polygone de la Miba à Mbuji Mayi peut être comparée à un champ de bataille pour les uns ou à un champ de mines pour les autres au regard des faits dramatiques qui s'y déroulent chaque jour.

En effet, il ne se passe pas un jour sans qu'il y ait échange des balles entre des factions qui opèrent dedans.

Le polygone est une concession de la Miba, riche en diamant qui s'étend sur 78 000 km² de superficie. C'est ce qui explique la ruée de creuseurs clandestins qui franchissent de vraies fausses barrières. Cette concession est située à cheval sur les deux provinces voisines du Kasai, le Kasai Oriental et Kasai Occidental.

Avant la libéralisation du secteur du diamant, tout contrevenant qui se livrait à l'exploitation minière dans cet espace était arrêté et condamné au moins à 5 ans de servitude pénale principale et écroué dans les prisons loin de Mbuji Mayi.

Mais, avec la libéralisation de l'exploitation artisanale de diamant en 1982, les creuseurs clandestins envahissent chaque jour le polygone de la Miba moyennant moyennant des frais d'accès payés pour franchir les deux ceintures de sécurité, à savoir celles de la police et des FARDC.

Selon Mr Félicien Tshimanga, au polygone de la Miba, le creuseur clandestin fait face à plusieurs obstacles permanents notamment :

- à l'accès du site, en payant le frais d'entrée qui revient à 200 FC par ceinture,
- aux ressorts et attaques des gardes miniers, de la police minière ou des suicidaires,
- aux profonds puits de prospection de la Miba, aux mines désaffectés et occupés par des eaux stagnantes et encore aux crues dans les rivières Kanshi ou Mbuji Mayi pendant les pluies ,
- aux balles perdues tirées par la police minière pour dissuader les clandestins, les suicidaires.

Au niveau du polygone de la Miba, les balles sifflent chaque jour comme dans un film western. Le problème est tellement complexe que nous avons jugé utile de connaître ceux qui créent la confusion dans cette concession.

Il y a plusieurs groupes qui opèrent dans cet endroit situé entre la rive droite de la rivière Lubilanji au niveau de Mbuji Mayi et les deux rives de la rivière Kanshi au sud-ouest de la capitale du diamant industriel.

- **Les suicidaires** sont généralement constitués des groupes de personnes souvent armés qui sèment le désordre en voulant à tout prix rançonner les autres creuseurs ou les autres suicidaires au niveau de polygone de la Miba. Ils appliquent la raison du plus fort.

Un suicidaire peut être un civil, un enfant d'un agent de la sécurité devenu bandit armé, souvent un policier ou un militaire qui a déserté les rangs ou encore effectivement en service. Ce dernier entre clandestinement dans le polygone de la Miba à la recherche du diamant. Il est prêt à tuer pour avoir son diamant.

Selon le responsable des programmes de GAERN, Mr Charles Kazadi, certains de ces personnes sans foi, ni loi enterrent leurs armes dans le polygone la journée avant de les déterrer au moment voulu pour leurs opérations nocturnes.

D'autres encore se cachent dans les « majimba » la journée pour échapper aux « Blondos » avant de reprendre leur service macabre la nuit avec leurs armes.

- **Les gardes miniers ou « blondos »** ont pour mission de contrôler les infiltrations. Mais souvent, ils sont complices et facilitent l'accès des creuseurs artisanaux dans la polygone de la Miba. Leur action est limitée dans la mesure où ils ne sont armés que de frondes d'où le recours fait aux policiers ou aux militaires qui disposent des armes à feu.

Tout le monde n'est pas suicidaire au polygone de la Miba, il y a aussi des creuseurs sans arme qui y vont pour chercher le diamant. Ceux-ci, sans moyen de défense, sont à la merci des suicidaires qui leur exigent des taxes. Parfois, ces suicidaires ravissent ou confisquent leur diamant sous des menaces de mort en cas de résistance. Si par malheur, le creuseur tombe dans le filet de la garde régulière de la Miba, il est arrêté et mis au cachot et il doit payer 5 000 Fc pour obtenir sa libération.

Il faut rappeler que les suicidaires ne tuent pas seulement les creuseurs mais aussi des policiers réguliers, des « blondos », voire même des agents et cadres de la Miba.

- **Les policiers et les militaires des FARDC** : ils constituent deux ceintures de sécurité. Mais, ils font payer 200 Fc à chaque creuseur qui veut pénétrer dans le polygone de la Miba.

Certains policiers et militaires, quand ils ne sont pas de service, se transforment aussi en suicidaire à la recherche du butin au polygone, nous explique un creuseur habitué au polygone de la Miba.

Devant cette pléthore de catégories de gens qui pénètrent clandestinement dans le polygone de la Miba, la confusion est totale à tel point qu'on ne sait pas qui tirent des coups de feu.

Plusieurs personnes contactées à Mbuji Mayi lors de notre enquête indiquent clairement que chaque jour et chaque nuit les balles crépitent à partir du polygone de la Miba et ces balles causent mort d'hommes même dans les quartiers proches du polygone.

En illustration, nous pouvons citer le dernier incident qui est survenu dans cette concession au mois de juillet 2006. Il s'est agi d'un échange des coups de feu entre deux groupes de creuseurs clandestins de diamant qui se disputaient des gisements de diamant dans le pool minier de cette entreprise. A la fin, le bilan donne 56 morts et plusieurs blessés.

Selon la Radio Okapi (Radio de la Monuc), captée le 8 août 2006 « le Polygone minier se transforme la nuit en un champ de bataille, creuseurs clandestins, soldats et policiers déserteurs s'y infiltrent au prix d'un pourboire et s'affrontent pour exploiter les riches gisements de diamant »²⁵.

Mr Mpasu alias Diesel, creuseur, 46 ans raconte le calvaire que les suicidaires lui ont fait subir au Polygone de la Miba en avril 2006. Il a dit : « j'ai payé les droits d'entrée dans chacune de deux ceintures de sécurité, je me suis introduit dans la polygone... J'ai quand même attrapé quelques diamants. Vers 1 H 00 du matin, nous étions encerclés par un groupe de suicidaires qui nous ont ravi toutes les pierres et ils nous ont demandé de payer une taxe de 2 500 Fc chacun ».

Il a poursuivi : « Comme moi et un autre ami nous n'avions que 700 Fc chacun, les suicidaires nous ont demandé de broser nos dents avec leurs matières fécales qu'ils nous ont présentées sur une bêche comme pâte dentifrice. Mon ami et moi n'avions pas de choix au risque d'être tués, nous avons accepté malgré nous de le faire C'est à ce moment qu'ils nous ont laissé partir. Traumatisés par cet acte inimaginable de ma vie, je me suis donné un temps de réflexion s'il faut continuer ou arrêter de venir au polygone. Après tout, j'ai décidé de fréquenter de nouveau la concession », a-t-il expliqué. Il a conclu : « un choix difficile, mais vital ».

A la Direction générale de la Miba, l'on soutient que la paupérisation de l'armée est une porte ouverte vers le Polygone pour des creuseurs de diamant. Le Secrétaire Général de la Miba, Monsieur Chrisos La Ngongo affirme qu'il y a

²⁵ Radio Okapi : Editions d'information du 8 août 2006

des suicidaires parce que beaucoup de militaires n'ont pas des ressources²⁶. *« Il n'y a pas de problème particulier entre la Miba et les creuseurs de diamant artisanaux. Ça devient un problème quand ils entrent clandestinement dans le polygone réputé riche en diamant. »*, soutient-il.

La conséquence de cette infiltration crée de l'insécurité puisque ces derniers sont accompagnés des éléments armés communément appelés « suicidaires » qui agressent la police de la Miba.

Dans ce cas, les relations entre la Miba et les creuseurs clandestins deviennent conflictuelles et engendrent mort d'hommes même dans le chef des agents de cette entreprise.

Le Secrétaire général de la Miba, Monsieur Chrisos La Ngongo va plus loin en soulignant que c'est l'impuissance des services de sécurité qui se trouve à la base de l'anarchie au niveau du polygone de la Miba par l'absence d'un encadrement adéquat des forces de l'ordre.

Pour lui, les creuseurs sont une gangrène pour la Miba. Ils sont près de 5000 creuseurs clandestins à pénétrer chaque jour dans la concession. Cette présence massive des creuseurs dont certains sont armés entraîne des affrontements meurtriers.

Certaines sources proches des ONG, contactées à Mbuji Mayi affirment qu'environ 5 personnes sont tuées chaque jour au polygone de la Miba. Cela ne nous a pas été confirmé par les autorités de cette entreprise contactées qui ont refusé d'avancer un chiffre quelconque à ce propos en reconnaissant du moins les faits

Dans ce qui se passe au polygone de la Miba, on voit l'ombre des sponsors qui donnent aux suicidaires ce que le Secrétaire général de la Miba a appelé « les moyens d'agression ».

Au niveau de la Miba, ce ne sont pas toujours des balles qui tuent, selon certaines sources. Quand les autorités de la Miba se rendent compte qu'il y a des galeries souterraines créées par des creuseurs clandestins, elles donnent l'ordre aux gros engins de marque « caterpillar » de remballer la terre. Et souvent, des creuseurs qui s'y sont réfugiés meurent par l'asphyxie.

Selon le Secrétaire général de la Miba, Chrisos, des éboulements qui surviennent dans la concession, causent aussi la mort des creuseurs.

²⁶ Entretien avec le Sg de la Miba

Le phénomène suicidaire n'est pas vieux qu'on peut le penser. Il date de 6 ans exactement. Mais, il a pris beaucoup d'ampleur ces derniers temps et se fait parler de lui à Mbuji Mayi.

Un responsable de Gaern explique le début de ce phénomène en affirmant qu'au départ c'était des militaires qui opéraient la nuit avec leurs armes au niveau du polygone de la Miba. Ils encadraient des équipes de creuseurs en paralysant la garde minière.

En 2002, on a vu les civils armés entrer dans la danse. C'est en ce moment que le phénomène fut baptisé « suicidaire », explique-t-il.

Quand ils vont dans le polygone, les suicidaires sont dans un état d'ébriété totale après avoir consommé de la drogue tirée de la poudre de balle qui se vend à 250 FC. « *Cette drogue peut amener le suicidaire à faire 30 jours dans l'ivresse totale* », nous explique un spécialiste dans l'encadrement des creuseurs artisanaux de diamant.

3.3. Deux ceintures de sécurité pour accéder à la polygone de la Miba.

La concession de la Miba est protégée par deux ceintures de sécurité. Les creuseurs qui veulent pénétrer dans la concession de la Miba paie à chaque barrière 200 Fc.

- La première ceinture est composée des éléments de FARDC.

- La deuxième ceinture est composée des éléments de la police nationale de la RDC.

S'agissant des « Blondo » qui sont en fait les surveillants de la Miba, ils s'arrangent avec les creuseurs clandestins depuis la cité et s'entendent même sur les sites de rencontre sur le polygone, explique un ancien creuseur converti en agent de développement.

Il raconte qu'on leur avance un certain montant par les creuseurs et après excavation des graviers, 50 % sera réservé pour les « blondos » et 50 % pour le groupe de creuseurs. Ce style de travail est appelé travail de « consigne ».

Les « blondos » jouent parfois un double jeu puisqu'ils peuvent se retourner contre les creuseurs qu'ils ont fait entrer dans le polygone de la Miba et les arrêtent pour en faire de sujets de rapport à leur hiérarchie.

3.4. La répartition inégale des graviers.

Les creuseurs artisanaux travaillent durement au risque de leur vie. Mais, quand la couche de graviers est atteinte, la nouvelle se propage comme une traînée de poudre et tous les vautours envahissent la mine.

Les 30 creuseurs et les 5 groupes interrogés ont affirmé qu'ils sont victimes de pléthore de ces personnes qui arrivent dans les zones d'exploitation au moment de partage de graviers qui se transforment subitement en un marché.

Dans ce cafouillage et dans cette confusion, ce sont les creuseurs qui sont perdants car finalement ils vont se retrouver avec pas grand-chose alors que toutes ces personnes veulent avoir chacun sa part de gravier.

Le partage de graviers se présente de la manière suivante dans le cas de l'exploitation de la mine à ciel ouverte ou de « majimba » :

25 % revient au supporteur ou sponsor.

25% revient au propriétaire terrien.

25 % revient aussi aux sponsors pour le compte du matériel à savoir : groupes électrogènes et autres matériels de travail,

25 % aux creuseurs dont le nombre par équipe varie entre 20 et 30 personnes.

En réalité et tenant compte du nombre de creuseurs qui peuvent atteindre 30 voire même plus, ces derniers n'ont pas grand-chose. Ce sont les sponsors qui prennent la part du lion avec 50 % de recettes.

Dans le cas de la construction de digues, la répartition du gravier se présente de manière suivante :

- 25 % pour les creuseurs
- 25 % pour l'achat sacs et nourriture
- 25 % pour la location moteur et carburant
- 25 % pour le propriétaire de terre.

Là aussi, les sponsors s'en tirent avec 50 % de la production et en plus, comme ils mettent les moyens matériels, ils imposent leur loi en achetant le diamant produit au prix fixé par eux en dollar, mais qu'ils paient au taux du jour (fixé par eux-mêmes) encore au rabais.

Les sponsors s'arrangent pour réduire la qualité et la quantité du colis dont ils détiennent seul le secret. Placés souvent en position de faiblesse, les creuseurs sont obligés de céder aux caprices des sponsors

Un constructeur de digues, Monsieur Alba Kalonji Munganga, 24 ans de service, parle de son expérience avec les sponsors. « *Auparavant, lorsqu'on recourait seulement aux sponsors, tous les diamants obtenus lui revenaient. S'il y a un surplus, ils nous le remettaient mais cela ne représentait pas grand chose par rapport au temps consacré et à l'énergie fournie ou dépensée* », a-t-il dit.

Mr Félicien Tshimanga a conclu : « *le creuseur est la seule personne à toucher le pourcentage le plus faible dans le partage du produit de l'exportation pour laquelle il est la seule personne à consentir beaucoup d'efforts physiques et techniques* »²⁷.

En d'autres termes, ce sont les sponsors qui sont les grands gagnants dans chaque opération. C'est pourquoi, les hommes qui ont fait fortune se retrouvent beaucoup plus dans les rangs de sponsors/trafiquants plutôt que dans ceux des creuseurs.

Certains sponsors se sont défendus contre ces accusations en affirmant qu'ils ne font qu'exécuter les termes du contrat écrit ou verbal qu'ils signent avec les creuseurs avant l'exploitation. Car, en cas de fausse affaire, ce sont eux qui supportent le poids de l'échec.

Un sponsor à Lukelenga a fait une mauvaise expérience à l'Est de Mbuji Mayi, du nom de Tshibola qui a supporté la construction d'un puit de 17 mètres pour une équipe de 8 personnes.

Après avoir investi 180 dollars pour les vivres des creuseurs, la mine n'a rapporté que 40 sacs de graviers dont une pierre de 2 carats et 5 pierres noires d'une valeur de 15 dollars. Donc, il a travaillé à perte et il a supporté seul cette perte.

Mais actuellement, les négociants sont aussi des sponsors, en d'autres termes ils financent l'exploitation et achètent tout le diamant produit.

3.5. Le phénomène « boulouwer »

Dans certains comptoirs d'achat de diamant de Mbuji Mayi, les creuseurs ne sont pas toujours les bienvenus. S'ils sont bien accueillis au départ, ils sont l'objet par la suite de menaces et d'intimidations de la part de « boulouwers » qui les obligent de force à vendre leur colis dans leurs comptoirs.

²⁷ Félicien Tshimanga Mulangala : Op Cit.

Dans le contexte de l'exploitation artisanale de diamant, les « boulouwers » sont en fait des ravisseurs, des bourreaux qui sont affectés dans certains comptoirs d'achat de diamant pour assurer la sécurité. D'autres personnes les appellent les « Mpomba » ou gros bras

Ce nom « Boulouwer » tire son origine de la célèbre prison de haute sécurité appelée « Boulowo » à Lubumbashi dans la province du Katanga. De la même manière, aller dans un comptoir peut rassembler pour un creuseur à la prison dite de Boulowo d'où il sera difficile de sortir au regard des comportement que les « boulouwers » peuvent lui faire subir.

Leur rôle consiste à user de toutes sortes de menaces, d'intimidation à l'endroit de creuseurs qui viennent vendre leur colis dans le comptoir afin de les amener à accepter de force le prix qu'on leur impose et de vendre leur colis seulement dans le premier comptoir et pas ailleurs.

Si le creuseur refuse le prix proposé ou de vendre son colis au comptoir, il est battu et torturé avant d'être acheminé dans une prison. D'autres voient leurs colis confisqués. Et comme la justice à Mbuji Mayi est à deux vitesses, le sponsor a toujours gain de cause. Le pauvre creuseur va perdre non seulement son diamant, mais aussi il doit payer une amende pour obtenir sa libération.

Mr Mukendi Tshizubu, 41 ans, creuseur a vécu un calvaire en mai 2006 dans un comptoir de diamant à Mbuji Mayi. Il raconte : « Je me suis présenté avec mon colis dans un comptoir d'achat de diamant dénommé X dès 9 h 00 du matin. J'ai trouvé des gens bien habillés qui m'ont bien accueilli dans le bureau. Ensuite, j'ai donné la valeur de mon colis qui représentait 1000 dollars ».

Il a poursuivi : « J'ai attendu pendant 3 H 00 jusqu'à 12 H 00 pour qu'ils m'imposent le prix de 100 dollars au lieu de 1000 dollars que j'ai demandé. Irrité, j'ai commencé à réclamer mon colis pour aller vendre ailleurs. Mais, en ce moment ils ont déjà vendu le colis qu'ils ont fait sortir par la porte de derrière à 1000 dollars ...J'ai alerté la police et ma famille, mais en vain. Car, malgré leur intervention, les « boulouwers » sont restés intransigeants... Devant la complicité de la police, je n'ai pu obtenir vers 18 H 00 que les 100 dollars », a-t-il conclu.

C'est pourquoi beaucoup de creuseurs préfèrent vendre aux sponsors dans les sites d'exploitation au lieu de prendre les risques de venir à Mbuji Mayi pouvant les amener à tomber dans le coup des « boulouwers ».

Ces derniers sont aussi la main invisible qui opère au polygone de la Miba. Ils sont accusés de donner les moyens logistiques aux groupes de suicidaires pour opérer dans la concession de la Miba. MM Hubert Tshiswaka et Pascal K. Kambale vont même plus loin en déclarant que « *les suicidaires sont de même financés par des intérimaires (négociants) ou des groupes de libanais qui rachètent le diamant obtenu de la concession de la Miba* »²⁸.

3.6. La multiplication des taxes.

Les creuseurs artisanaux de diamant se plaignent aussi de la multiplicité de taxes dont beaucoup sont fictives de la part des services publics. La plupart de personnes interrogées sur cette question ont reconnu le fait que l'Etat se comporte beaucoup plus comme un bourreau qu'il n'apporte la sécurité ou la protection aux creuseurs.

Le responsable des programmes de Gaern a soutenu que « *l'Etat asphyxie les creuseurs avec les taxes parfois hors la loi et des cotisations régulières des graviers. Le même travail de ponction des graviers est légitimé par le gouvernorat de province* ».

Si l'information circule que telle mine a atteint le niveau du gravier, c'est tous les services de l'état qui accourent. Les agents de Saesscam, le service de cadastre minier, le service de mines, les autorités politiques et militaires envoient leurs gens, les sportifs viennent prendre leur part. Les militaires, les policiers aussi viennent avec leurs armes, réclamer leurs parts.

Le rapport de la journée de réflexion sur la revitalisation de l'industrie de diamant congolais mentionne clairement qu'il y a « *trop de tracasseries par les services publics (taxes, filatures, services judiciaires)* ».

Dans sa communication lors de la journée de réflexion sur la revitalisation de l'industrie de diamant congolais, le représentant de la Fédération des Entreprises du Congo, FEC a soulevé que « *les tracasseries de tout genre proviennent de la mauvaise interprétation de code et règlements miniers par les différents services de l'état qui interviennent dans le secteur* »²⁹.

Pour le représentant de la FECODI, « *beaucoup de tracasseries s'exercent sur les creuseurs artisanaux de diamant qui restent pourtant, dans la chaîne de*

²⁸ Hubert M. Tshiswaka et Pascal K. Kambale : « l'exploitation criminelle de ressources minières et la militarisation de la résistance », in le Phare du mardi 30 mai 2006 pp 8-9.

²⁹ Rapport général journée de réflexion sur la revitalisation de l'industrie de diamant congolais, février 2006, P.12.

production, l'intervenant le plus vulnérable face aux tracasseries policières, abus des pouvoirs et trafics d'influences de tout genre quand bien même il joue un rôle de premier plan »³⁰.

Il a poursuivi : *« cependant, il est important de relever que ce dernier se trouve soumis à plusieurs tracasseries des services de l'Etat, même ceux du parquet général de la province de Kinshasa sans aucune connaissance de la réalité de terrain »³¹.*

Ces différents et multiples services installés dans les zones minières au profit de certaines autorités sèment la terreur en se comportant en véritables prédateurs, nous affirme un autre creuseur.

Le creuseur Jacob Tshiala Nkashama est beaucoup plus critique en soulignant que l'état est le grand handicap du développement des activités de l'exploitation artisanale de diamant. *« Il est la source de notre misère parce que quand un creuseur porte plainte contre un négociant ou comptoir, l'Etat fait tout pour que la justice se penche du côté où elle sera corrompue, ainsi le creuseur est lésé et perdant ».*

Le projet de vulgarisation du Code minier initié par l'Ong GAERN en 2005 note dans le contexte et justification du projet que *« dans les mines, on trouve plusieurs services qui ne sont pas reconnus par la loi, notamment celui institué par le gouverneur de province, parallèle à la division provinciale des mines et géologie. Ce service se charge de percevoir la taxe en nature qui s'élève à 10 % des graviers retirés dans chaque excavation ».* Certains retirent les graviers dans les propositions allant jusqu'à 50 % pour le chef de terre, les services de sécurité, les autorités territoriales³².

Mr Tambwe Mikenji, chef de bureau chargé de géologie à la division provinciale, explique qu'entre 1994-1996, les rapports entre creuseur et Division des Mines étaient très tendus, car les creuseurs chassaient même dans les chantiers les agents de cette division qui venaient pour leur vendre les cartes de creuseurs. Mais, à partir de l'année 1997, les choses ont commencé à évoluer après plusieurs visites de moralisation. Ils achètent les cartes de creuseurs, affirme-t-il.

³⁰ Rapport général journée de réflexion sur la revitalisation de l'industrie de diamant congolais, février 2006, P.12.

³¹ Rapport général journée de réflexion sur la revitalisation de l'industrie de diamant congolais, février 2006, P.12.

³² Projet de vulgarisation du Code minier de l'Ong Gaern en 2005.

Concernant la protection des creuseurs, Mr Tambwe a déclaré que la loi protège les creuseurs, mais l'application sur le terrain n'est pas encore effective.

Mais ces affirmations sont vite contredites par les déclarations de Mr Kalonji Mbuji, creuseur de son état qui soutient que *« l'état et ses différents services viennent seulement pour voler et n'assurent pas leur sécurité »*.

Mr Jean Hutu Mashinda, chef de bureau des Mines, chargé de la protection de l'environnement minière de la division provinciale de mines et géologie trouve que les creuseurs se comportent en hors la loi qui refusent de payer la carte de creuseurs. Il a déclaré : *« la plupart d'entre eux n'ont pas de permis d'exploitation, ces hors la loi ne respectent pas le code de conduite, les obligations environnementales. Pendant qu'ils exploitent avec ceux là qui devraient faire respecter la loi sur l'environnement minier et la législation minière »*³³.

3.7. Les rapports sponsor-creuseur de diamant.

Dans le circuit de diamant, il y a une catégorie qui joue un grand rôle dans l'exploitation. Il s'agit bien des sponsors qui peuvent être des trafiquants ou négociants.

Les sponsors sont ces personnes qui donnent des moyens d'actions aux creuseurs de diamant pour l'exploitation des mines étant donné que ceux-ci sont généralement sans moyens de travail et même de subsistance.

Les sponsors sont un mal nécessaire pour les creuseurs. Lors de notre enquête, toutes les personnes interrogées ont souligné que les sponsors les exploitent, mais néanmoins ils ont reconnu qu'ils financent l'exploitation de mines.

Mr Jacob Tshiala Nkashama, creuseur, a été beaucoup plus critique à l'endroit des sponsors : *« nous creuseurs de diamant nous nous promenons avec des habits en lambeaux. Que nous mangeons ou pas, nous sommes tenus d'aller au travail parce que les sponsors nous ont pris en esclavage »*.

Un autre creuseur le pasteur Mfungi Tshienda affirme que *« dès que le creuseur attrape le diamant, il contacte le négociant ou le trafiquant sponsor. Après avoir proposé le prix, ce dernier débite les mensonges ou exige de le prendre à crédit. Le creuseur est obligé de fléchir à ces caprices car, il faut le dire, à ce niveau c'est le sponsor qui est le décideur »*.

³³ Jean Hutu M., communication sur : « Etat des lieux de l'environnement minier du Kasai oriental » à l'atelier sur la responsabilité sociale des entreprises et les principes directeurs de l'OCDE, Mbuji Mayi du 12 au 14 juillet 2006.

Les sponsors « *visitent les mines alluviales et ramassent des paquets de diamants pendant de jours ou de semaines et le vendent dans des lieux centraux aux plus gros négociants ou directement aux comptoirs* »³⁴.

Ces sponsors exploitent à 100 % les creuseurs artisanaux de diamant à Mbuji Mayi à travers plusieurs astuces, notamment par l'imposition des prix, le paiement en dollar, mais au taux du jour connu par eux-mêmes. Les sponsors qui ont investi leur argent dans l'exploitation d'une mine sont les seuls acheteurs du diamant produit.

Là, ils sont catégoriques et ne badinent pas puisqu'ils donnent des moyens de survie aux creuseurs en les nourrissant et leurs familles.

Les sponsors se défendent aussi en disant que les creuseurs artisanaux de diamant sous-évaluent le diamant qualitativement et quantitativement. Quelque part, ils trahissent leurs engagements.

Pour sa part, le négociant Mpumbwe explique la cause de la méfiance entre creuseur et sponsor ou négociant. C'est dû en majeure partie dans la malhonnêteté des creuseurs qui ne présentent pas tous les colis au partenaire. Il a expliqué : « *lorsque vous sponsorisez le groupe et ils attrapent le diamant de valeur qu'ils cachent. Si la supercherie est découverte cela détériore les relations avec les sponsors* ».

Des accusations de creuseurs de diamant, la plupart de négociants ou sponsors interrogés ont réfuté ces allégations étant donné qu'eux appliquent simplement le contrat signé ou verbal qui les lie aux creuseurs et rien d'autre.

Conclusion générale.

Nous avons constaté que dans plusieurs sites d'exploitation, le creusage de diamant est un métier difficile et à hauts risques. Les creuseurs travaillent dans les conditions infrahumaines et dangereuses avec des moyens rudimentaires.

Mais, à la fin de ces travaux d'exploitation, ce sont des sponsors qui tirent le maximum de bénéfice en vendant leur colis acquis à vil prix auprès des creuseurs à 10 fois, voire 20 fois plus cher aux comptoirs. C'est la raison pour laquelle, les sponsors ou trafiquants ont beaucoup de moyens financiers,

³⁴ Félicien Tshimanga Mulangala : communication lors de l'atelier sur la responsabilité sociale des entreprises et les principes directeurs de l'OCDE, Mbuji Mayi du 12 au 14 juillet 2006.

disposent de belles villas, roulent carrosse tandis que les creuseurs sont des pauvres.

Pour palier à cela, il faudrait que les pouvoirs publics puissent promouvoir une vraie justice distributive dans le partage des graviers ou du diamant pour que le partage de produit d'extraction se fasse équitablement.

Les creuseurs ont émis le vœu de voir leur pourcentage relevé jusqu'à 50 % étant donné que ce sont eux qui courent beaucoup plus de risques et travaillent plus durement.

Il a été clairement démontré que les conditions de vie des creuseurs de diamant et de leurs familles sont médiocres par l'absence des moyens financiers.

Dans le cadre du nouveau Code minier, l'Etat a pris un certain nombre de mesures en faveur des exploitants artisanaux en matière de la sécurité, d'hygiène, de la protection de l'environnement... Mais cela ne se limite qu'au niveau de bonnes intentions. Car, dans l'application ces mesures sont restées lettres mortes. En plus ceux qui sont censés les appliquer se livrent plutôt au rançonnement systématique des creuseurs par des taxes illicites qui disparaissent dans leurs propres poches.

Cette situation ne fait que prolonger la misère des creuseurs ainsi que les conditions de travail des exploitants artisanaux de diamant. En lieu et place, l'Etat a même pris la place du bourreau. Le SAESSCAM qui devrait jouer son rôle « *de vulgariser les normes de sécurité sur les sites d'exploitation et veiller à leur stricte application* » pour que les accidents professionnels puissent diminuer n'applique pas cette disposition.

L'une des solutions à tous ces problèmes qui accablent les creuseurs c'est de les amener à se réunir en association, en coopérative afin de constituer une force pour défendre leurs droits et leurs intérêts. Leur dispersion ne contribuera qu'à les affaiblir vis-à-vis de leurs partenaires.

Les creuseurs doivent prendre conscience de cela. C'est pourquoi, un changement de mentalité s'impose en mettant au rancart certaines vieilles mentalités qui les poussent à l'exhibitionnisme au lieu de songer à investir dans divers domaines par exemple dans l'agriculture puisque le diamant n'est pas inépuisable.

Pour ne plus être sous les bottes des sponsors et autres trafiquants véreux, les creuseurs demandent que l'état leur donne même sous forme de crédit des

moyens matériels. Ça sera aussi une façon d'alléger leur travail et de produire plus.

Concernant la situation meurtrière qui prévaut au polygone de la Miba, la commission Lutundula a noté que cette exploitation illégale du diamant par les creuseurs clandestins avec la complicité des agents de l'ordre est un fléau endémique qui nécessite des actions musclées pour l'éradiquer³⁵.

La direction générale de la Miba n'exclut pas la possibilité de collaboration, d'un partenariat avec les creuseurs artisanaux, à condition que les creuseurs artisanaux de diamant soient d'abord organisés. Le secrétaire général de la Miba est allé loin en disant qu'il n'est pas possible de signer un partenariat avec des exploitants clandestins dont certains détiennent des armes de guerre façon illégale.

En vue d'arriver à l'amélioration des conditions de vie et de travail de creuseurs de diamant, il faudrait faciliter l'ouverture d'un comptoir d'achat de diamant où il y aura des acheteurs sincères capables de fixer le vrai prix de vente ; multiplier les sessions de formation des creuseurs sur la gestion, la valeur du diamant et les investissements dans d'autres secteurs en préparant l'après diamant.

35Rapport de l'Assemblée Nationale de la Commission spéciale chargée de l'examen de la validité des conventions à caractère économique et financier conclues pendant les guerres de 1996-1997 et de 1998, p.671

Recommandations.

Au terme de notre enquête, nous formulons un certain nombre de recommandations qui vont dans le sens de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des creuseurs de diamant à Mbuji Mayi avec l'apport de tous les partenaires.

A l'Etat :

- Faire appliquer les normes et leurs mesures d'accompagnement en matière d'hygiène dans l'environnement minier
- Organiser les campagnes de sensibilisation et de vulgarisation du Code minier auprès des creuseurs
- Alléger les taxes et autres ponctions en graviers légitimées par l'arrêté du gouverneur de province
- Lutter contre le phénomène « Boulouwer » dans les comptoirs d'achat de diamant
- Assurer la sécurité des creuseurs
- Lutter contre le phénomène « Tu Mpatu »
- Restaurer la justice pour tous,
- Combattre le phénomène « suicidaire » par l'encadrement des forces de l'ordre
- Mettre en place un cadre de concertation entre différents acteurs du secteur de diamant
- Créer un fond d'appui à l'exploitation artisanale et de soutien aux petits projets communautaires
- Créer l'industrie de taille du diamant
- Créer de petites et moyennes entreprises pour absorber le chômage
- Mettre à la disposition des acteurs et vulgariser le Code minier, le règlement minier et les autres protocoles avec différents exploitants
- Réduire les tracasseries administratives et harcèlement dont les creuseurs sont l'objet
- Créer un conseil national de diamant comme cadre de dialogue entre acteurs dans le secteur du diamant, une sorte d'observatoire du secteur de diamant
- Créer un tribunal de diamant
- Traduire le Code minier en langues nationales
- Créer la coopérative de financement des opérations artisanales minières, COOFINAM

Aux Creuseurs :

- Se constituer en coopératives et associations
- Participer à des sessions de formation sur la gestion des ressources disponibles
- Participer à des sessions de formation sur la valeur réelle du diamant
- Se libérer de l'esclavage des sponsors en se dotant des moyens financiers pour qu'ils ne recourent plus à eux
- S'impliquer dans des actions communautaires et de salubrité.
- Respecter la concession de la Miba
- Se rendre beaucoup plus professionnels
- Investir dans les autres domaines tels que l'agriculture, l'élevage...

A la Miba :

- Initier des mesures d'encadrement des creuseurs clandestins qui entrent au polygone
- Créer un partenariat avec les creuseurs clandestins pour éviter les tueries
- Sécuriser les ateliers de la Miba
- Encadrer les creuseurs qui entrent dans la concession
- Mettre en place un dispositif de sécurité adéquat

Aux Sponsors.

- Assurer une sincérité dans le partage du butin
- Equilibrer les rapports creuseurs- sponsors
- Renoncer à soutenir le phénomène « suicidaire »
- Respecter les termes du contrat entre creuseur et sponsor

Aux Organisations internationales.

- Appuyer des projets sur la création des coopératives pour les creuseurs
- Mener des actions de lobbying en faveur de l'amélioration des conditions de vie et de travail des creuseurs.
- Appuyer les Ong locales dans leurs actions en faveur des creuseurs artisanaux de diamant.
- Dénoncer toute exploitation des creuseurs de diamant.
- Faire pression sur la Miba pour que des contrats de travail soient signés avec les creuseurs artisanaux de diamant.
- Sensibiliser l'opinion internationale sur le contraste du diamant à Mbuji Mayi.
- Soutenir des ateliers de formations en gestion à l'intention des creuseurs de diamant

- Faire pression sur le gouvernement congolais et la Miba à respecter les principes de l'initiative pour la transparence des industries

Organisations locales.

- Soutenir les creuseurs à s'organiser en des structures solides telles que les coopératives de production et de commercialisation, le mouvement syndical et autre...
- Sensibiliser les acteurs du secteur à investir dans le projet de développement (agriculture, pêche, élevage, petites unités de production)
- Former les creuseurs en gestion, évaluation de la valeur de diamant
- Sensibiliser les creuseurs et les populations de zones minières à utiliser les ressources financières produites pour améliorer la qualité de leur vie
- Sensibiliser les creuseurs à garder leur environnement sain.
- Lutter contre l'insalubrité et le manque d'hygiène dans les sites d'exploitation
- Encourager GAERN et les autres structures à continuer à encadrer les creuseurs artisanaux de diamant
- Lutter contre le Vih/sida dans les mines

SAESSCAM :

- Assurer la formation des creuseurs,
- Assurer l'assistance technique aux creuseurs
- Vulgariser les normes de sécurité sur les sites d'exploitation
- Inciter les creuseurs à investir dans les autres domaines de l'économie nationale en vue de préparer l'après mine.

Abréviations.

RDC	République Démocratique du Congo
MIBA	Minière de Bakwanga
NIZA	Netherlands Institute for Southern Africa
SOMO	Organisation néerlandaise de recherche et de conseil
CAE	Centre d'Education pour les Adultes
FECODI	Fédération congolaise d'Or et de diamant
SAESSCAM	Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining
RDC	République Démocratique du Congo
CAMI	Cadastre Minier
GAERN	Groupe d'Appui aux Exploitants de Ressources Naturelles
COOFINAM	Coopérative de financement des opérations artisanales minières
FEC	Fédération des Entreprises du CONGO
CEEC	Centre d'Evaluation, d'Expertise et de Certification
MONUC	Mission des Nations Unies au Congo
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
UDPS	Union pour le Développement et le Progrès Social

Bibliographie.

1. Ingele Ifoto : Discours prononcé à l'occasion de la rencontre régionale des organisations de la société civile, février 2006, p.8
2. Félicien Mbikayi : Etude de cas : les diamants dans le Kasai, le pillage et l'exploitation abusive du diamant au Kasai Oriental, 18 novembre 2005
3. Rapport général de la journée de réflexion sur la revitalisation de l'industrie de diamant congolais, le 26 février 2006, P.6.
4. Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, P.73
5. Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, P. 73
6. Revue de Global Witness intitulé « la réforme du secteur du diamant en RDC », parue en juin 2006
7. Félicien Tshimanga Mulangala : communication lors de l'atelier sur la responsabilité sociale des entreprises et les principes directeurs de l'OCDE, Mbuji Mayi du 12 au 14 juillet 2006
8. Revue Annuelle de l'industrie de diamants, 2005 p.3.
9. Gaern : projet appui à la couverture sanitaire dans les sites riverains d'exploitation artisanale du diamant
10. Revue annuelle de l'industrie de diamant, 2005, P.5.

- 11.Mémoire des diamantaires de la FECODI Conseil provincial, Décembre 2003
- 12.Jeannine Mukandirwa : conférence sur Gouvernance et secteur minier : le défi congolais, Montréal du 30 au 31 mars 2006, p.3
- 13.Gustave Luabeya Tshitala, « les diamants du Kasai : clé et moteur du développement », Bruxelles Novembre 2005, page 12
- 14.Radio Okapi : Editions d'information du 8 août 2006
- 15.Entretien avec le Sg de la Miba
- 16.Hubert M. Tshiswaka et Pascal K. Kambale : « l'exploitation criminelle de ressources minières et la militarisation de la résistance », in le Phare du mardi 30 mai 2006 pp 8-9.
- 17.Rapport général journée de réflexion sur la revitalisation de l'industrie de diamant congolais, février 2006, P.12.
- 18.Jean Nkutu, communication à l'atelier sur la responsabilité sociale des entreprises et les principes directeurs de l'OCDE, Mbuji Mayi du 12 au 14 juillet 2006.
- 19.Rapport de l'Assemblée Nationale de la Commission spéciale chargée de l'examen de la validité des conventions à caractère économique et financier conclues pendant les guerres de 1996-1997 et de 1998, p.671.
- 20.Rapport annuel 2004 du CEEC.
- 21.Dépliant SAESSCAM.
- 22.Projet de vulgarisation du Code minier de l'Ong GAERN en 2005.
- 23.Rapport final Exposition photos diamant à la Province Orientale du 8 au 12 juin 2005, p.15.